

|   |                                  |
|---|----------------------------------|
| <b>MASTER</b>   |                                  |
| <b>METIERS DE L'ÉDUCATION, DE L'ENSEIGNEMENT ET DE LA<br/>FORMATION</b> |                                  |
| <b>Mention</b>  | <b>Parcours</b>                  |
|   | Sciences économiques et sociales |
| <b>Site de formation :</b>  | Toulouse Saint-Agne              |

## MEMOIRE

### Réformes de l'enseignement du second degré et recomposition des stratégies d'orientation scolaire

Auteurs

Alia Harold, Brenet Maxime

|  |  |
|--|--|
| <b>Directeur-trice de mémoire</b><br>(en précisant le statut)                        | <b>Co-directeur-trice de mémoire</b><br>(en précisant le statut) |
| <b>M. Blanchard, maitresse de conférences</b>  | <b>F. Larré, maîtresse de conférences</b>                        |
| <b>Membres du jury de soutenance :</b> (en précisant le statut)                      |  |
| <ul style="list-style-type: none"> <li>-</li> <li>-</li> <li>-</li> <li>-</li> </ul> |  |
| <b>Soutenu le</b><br><b>14/06/2021</b>   |  |

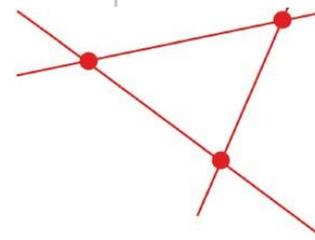


## Remerciements

Nos premiers remerciements sont adressés à notre directrice de mémoire, Marianne Blanchard et à notre co-directrice de mémoire, Françoise Larré. Leurs critiques, remarques et conseils nous ont été plus que nécessaires durant cette intense année de formation. Il ne fait aucun doute que notre travail d'enquête n'aurait pas vu le jour sans leur implication.

Ce travail n'aurait pas non plus été possible sans les personnes qui nous ont ouvert les portes de notre terrain d'étude. C'est pourquoi nous exprimons notre gratitude envers la direction et les personnels administratifs des lycées d'Ariège et du Gers étudiés, pour leur contribution essentielle à nos recherches. Nous ne les nommons pas par souci d'anonymat, mais nous tenons à manifester leur importance dans cette enquête.

Il y a bien entendu des contributions auxquelles nous nous devons d'adresser ces quelques lignes. Nous pensons par là à nos tuteurs, que nous ne nommons pas pour les mêmes raisons, à Amélie Ragon, Sandra Bourdais, Romane Sabatier, mais aussi Eric Duclos, Vanessa Garnier, Diane Conte et Jenny Monga. Nous les remercions pour leur soutien, leurs idées et leur travail de relecture. Ce mémoire leur est également dédié.



## Attestation de non-plagiat

Nous soussignés, Alia Harold et Brenet Maxime,

Auteurs du mémoire de master 2 MEEF intitulé *Réformes de l'enseignement du second degré et recomposition des stratégies d'orientation scolaire*.

Déclarons sur l'honneur que ce mémoire est le fruit d'un travail personnel, que nous n'avons ni contrefait, ni falsifié, ni copié tout ou partie de l'œuvre d'autrui afin de la faire passer pour notre.

Toutes les sources d'information utilisées et les citations d'auteurs ont été mentionnées conformément aux usages en vigueur.

Nous sommes conscients que le fait de ne pas citer une source ou de ne pas la citer clairement et complètement est constitutif de plagiat, que le plagiat est considéré comme une faute grave au sein de l'Université, pouvant être sévèrement sanctionnée par la loi (*art. L 335-3 du Code de la propriété intellectuelle*).

En signant ce document, nous reconnaissons avoir pris connaissance sur le site de l'Université des éléments d'information relatifs au plagiat et des responsabilités qui nous incombent.

Fait à Toulouse le 06/06/2021

Signatures des étudiants

## Sommaire

|   |           |
|---|-----------|
| <b>Chapitre 1 : Des stratégies d'orientation scolaire tiraillées entre déterminismes sociaux et réformes du système scolaire.....</b>                         | <b>2</b>  |
| I. Cadre théorique et objet de recherche .....  | 2         |
| 1. La question des stratégies d'orientation ne s'est pas toujours posée au cours de l'histoire du système éducatif français.....                              | 3         |
| 2. Socialisation et choix d'orientation au lycée .....  | 5         |
| 3. Objet de recherche et constatations quant à l'orientation en classe de seconde.....  | 7         |
| II. Problématisation .....  | 11        |
| <b>Chapitre 2 : Appréhender la recomposition des stratégies d'orientation scolaire en croisant les vœux d'orientation et les variables sociologiques.....</b> | <b>14</b> |
| I. Méthodologie de l'enquête.....   | 14        |
| 1. L'échantillon étudié .....   | 15        |
| 2. Les questionnaires .....   | 16        |
| 3. Les variables sociologiques sélectionnées.....   | 20        |
| 4. Hypothèses sur les choix d'orientation scolaire .....  | 23        |
| II. Analyse des données.....  | 25        |
| 1. Sociologie de l'échantillon des élèves ayant répondu et désirant s'orienter en première générale .....   | 26        |
| 2. Les choix d'orientation typiques et atypiques .....  | 28        |
| 3. Les motivations des choix d'orientation.....   | 63        |
| III. Conclusion .....   | 69        |
| <b>Bibliographie.....</b>   | <b>71</b> |
| <b>Annexes .....</b>  | <b>73</b> |
| <b>Table des matières.....</b>  | <b>78</b> |
| <b>Table des références .....</b>   | <b>81</b> |

## **Introduction**

Plusieurs raisons nous ont conduit à effectuer nos recherches sur le thème de l'orientation scolaire des élèves. D'abord, en tant que futurs enseignants, il nous est nécessaire d'acquérir des connaissances sur les étapes essentielles du parcours des élèves, notamment celles où ils sont amenés à faire des choix qui conditionneront la suite de leur parcours : choisir tel lycée, choisir un parcours de formation général ou professionnalisant, choisir certaines matières pour continuer l'enseignement général, etc. Ensuite, ces connaissances sont essentielles du point de vue du référentiel de compétences des métiers du professorat et de l'éducation, puisque nous serons amenés notamment à accompagner les élèves dans leur parcours de formation et à coopérer pertinemment avec différents acteurs de la communauté éducative. Elles sont aussi un objet de recherche intrigant : la question des choix d'orientation émerge progressivement au fil des réformes visant à poser les fondements de l'égalité des chances ; en parallèle, tout un pan de la recherche en sciences sociales démontre que si les parcours de formation tendent de plus en plus à s'homogénéiser, de nombreux déterminismes sociaux pèsent encore sur les choix d'orientation, entravant ainsi l'objectif d'égalité des chances.

Cette mise en tension des stratégies d'orientation scolaire entre réformes du système scolaire et poids des déterminismes sociaux est particulièrement intéressante à appréhender pour les futurs enseignants de sciences économiques et sociales que nous aspirons à devenir. D'autant plus que l'enseignement de cette matière se limite au lycée et que de récentes réformes introduisent des changements dans le fonctionnement de cette étape du parcours scolaire des élèves : la Réforme du baccalauréat général et technologique et du lycée (RBGT) et la loi relative à l'orientation et à la réussite des étudiants (ORE). Loin de ne s'adresser qu'aux aspirants aux métiers du professorat, qu'ils soient en quête de connaissances comme nous ou à la recherche de pistes pour un sujet de recherche, ce travail d'enquête, qui pose finalement plus de questions qu'il ne donne de réponse, s'adresse également aux chercheurs souhaitant s'emparer de la question, ou à tout membre d'une communauté éducative.

# **Chapitre 1 : Des stratégies d'orientation scolaire tiraillées entre déterminismes sociaux et réformes du système scolaire**

Notre étude est une recherche sur une possible recomposition des stratégies d'orientation scolaire, suite aux récentes réformes du secondaire : la Réforme du baccalauréat général et technologique et du lycée (dite RBGT) et la loi relative à l'orientation et à la réussite des étudiants (dite loi ORE). Tout au long de ce mémoire, nous désignerons par stratégies d'orientation scolaire, ou choix d'orientation, ou choix scolaires, toute intention des élèves visant à choisir ou à modifier leur parcours de formation à venir, en particulier par l'action de se spécialiser dans des domaines d'étude. Nous nous focaliserons plus particulièrement sur ce dernier aspect, en fin d'année de seconde, c'est-à-dire le choix d'enseignements de spécialité (EDS) en vue d'une orientation en classe de première générale. Précisons ici que nous sommes conscients du caractère ambigu de ces termes<sup>1</sup>. Ce que nous entendons par « choix » ou « stratégie » ne réduit pas la question à des actions dont les individus seraient seuls acteurs et n'exclue pas que des influences externes puissent entrer en compte dans les comportements des agents.

## **I. Cadre théorique et objet de recherche**

Il s'agit dans cette première section de présenter différents éléments nécessaires à la compréhension de notre recherche. Dans une première sous-section, nous présenterons une brève histoire du système éducatif français pour comprendre que la question des stratégies d'orientation ne s'est pas toujours posée avec autant d'acuité. Dans une deuxième sous-section, nous montrerons que les choix d'orientation sont en partie liés à la socialisation. Enfin, nous

---

<sup>1</sup> Blanchard, M. Cayouette-Remblière, J. (2011). Penser les choix scolaires. *Revue française de pédagogie* (175), p. 5-14.

présenterons notre objet de recherche ainsi que des observations contemporaines le concernant dans la troisième sous-section.

## **1. La question des stratégies d'orientation ne s'est pas toujours posée au cours de l'histoire du système éducatif français**

Le système éducatif français a évolué. Ce dernier s'est notamment démocratisé au cours du temps. L'école n'a pas toujours été accessible à tous. Effectivement, il faut attendre les lois Ferry (1881-1882) pour que l'école devienne gratuite et obligatoire jusqu'à 13 ans. Pour autant, il n'existe pas une école et un enseignement unique auxquels tous les enfants ont accès mais deux types d'enseignements hiérarchisés scolairement et socialement. On fait référence ici à l'enseignement primaire et secondaire. L'enseignement primaire était adressé aux individus issus des milieux populaires. C'est un enseignement relativement court. L'enseignement secondaire quant à lui s'adresse aux individus issus de milieux favorisés et permet de faire des études plus longues qui permettent notamment d'atteindre le baccalauréat<sup>2</sup>.

La réforme Berthoin qui allonge la scolarité obligatoire jusqu'à 16 ans associée à l'instauration du Collège Unique avec la loi Haby (1975) viennent modifier le paysage scolaire. D'un côté, la scolarité est allongée, de l'autre, tous les élèves bénéficient, grâce au collège unique du même enseignement. Il semble ainsi en première instance qu'une démocratisation scolaire ait lieu. On entend ici le terme de démocratisation scolaire comme le processus par lequel l'école devient toujours plus accessible aux individus d'une part, et d'autre part par le fait que les élèves bénéficient d'un enseignement similaire, voire unique. De fait, les taux de scolarisation augmentent sensiblement à cette période. En effet, en 1954, seulement 54% des garçons et 57% des filles étaient scolarisés. En 1968, il s'agit de 87% des garçons et de 93% des filles. Ce phénomène de massification scolaire va s'accompagner d'une dépréciation des diplômes que M. Duru-Bellat nomme *l'inflation scolaire*. Une incitation à faire des études supérieures émerge alors, pour faire face à ce « renchérissement » des emplois en termes de qualification<sup>3</sup>. Les stratégies d'orientation scolaire deviennent donc d'autant plus prégnantes

---

<sup>2</sup> Dubet, F. (1998). Les nouveaux publics scolaires. *Cahiers Français*, Mars-avril.

<sup>3</sup> Duru-Bellat, M. (2006) *L'inflation scolaire. Les désillusions de la méritocratie*. Seuil.

que les individus doivent de plus en plus se spécialiser dans des études supérieures pour faciliter l'insertion en emploi.

Pourtant, comme le note A. Prost, le processus de démocratisation scolaire quantitative ne s'accompagne pas d'une démocratisation scolaire qualitative<sup>4</sup>. La démocratisation quantitative correspond à la progression des taux de scolarisation, tandis que la démocratisation scolaire qualitative correspond à un processus par lequel l'origine sociale des élèves n'est plus corrélée à un destin scolaire particulier. Autrement dit, les taux de scolarisation ont effectivement progressé (démocratisation scolaire quantitative) sans pour autant que le lien qui rattache l'origine sociale et destinée scolaire soit rompu. Malgré la démocratisation de l'enseignement public, les stratégies d'orientation sont socialement différenciées. Si les élèves sont de plus en plus scolarisés dans le secondaire, la création de la filière technologique à la fin des années 1960 et de la filière professionnelle au cours des années 1980 au lycée renforcent la relation entre origine sociale et destin scolaire plus qu'elle ne la détruit. En effet, les filières technologiques et professionnelles recrutent de manière importante les élèves de catégories sociales les moins favorisées. A titre d'exemple, parmi les enfants de cadres et professions intellectuelles supérieures (CPIS), 77% ont décroché un baccalauréat général en 2013 alors que c'est seulement le cas de 53% des enfants d'employés et de 35% des enfants d'ouvriers. En ce qui concerne la filière technologique, seuls 14% des enfants de CPIS en sont titulaires contre 26% pour les enfants d'employés et 24% des enfants d'ouvriers. Enfin, en ce qui concerne la filière professionnelle, 9% des enfants de CPIS ont décroché un baccalauréat professionnel, 20% des enfants d'employés et 41% des enfants d'ouvriers<sup>5</sup>. On constate donc une corrélation entre origine sociale et destin scolaire. Plus l'origine sociale est favorisée plus la probabilité d'entrer et de réussir dans une filière générale est importante. C'est le schéma inverse pour la filière technologique, et c'est encore plus marqué pour la filière professionnelle. Les différentes transformations de l'institution scolaire au cours de la seconde partie du XX<sup>e</sup> siècle, n'ont pas modifié la corrélation qui rattache l'origine sociale des élèves aux différents parcours scolaires suivis par ces derniers. A cet égard, le sociologue P. Merle montre effectivement que les destins scolaires sont clairement liés aux différentes filières d'une part, et d'autre part, que les filières sont hiérarchisées socialement<sup>6</sup>.

---

<sup>4</sup> Prost, A. (1986). *L'enseignement s'est-il démocratisé ?* PUF.

<sup>5</sup> Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche. (2014). *L'Etat de l'école 2014*.

<sup>6</sup> Merle, P. (2017). *La démocratisation de l'enseignement*. La Découverte.

On a pu voir au cours de cette première sous-section qu'au cours de l'histoire de l'école française, les destins scolaires ont été et restent encore aujourd'hui corrélés à une certaine origine sociale. Le concept sociologique de socialisation peut permettre, en partie d'apporter un éclairage et des explications à ce phénomène de *ségrégation scolaire*, pour reprendre les termes de P. Merle<sup>7</sup>. On va donc, dans la sous-section qui suit, présenter et discuter le concept de socialisation en le mettant en relation avec les choix d'orientation scolaire.

## 2. Socialisation et choix d'orientation au lycée

La socialisation est un concept sociologique de première importance pour expliquer les différences de comportements sociaux mais également pour comprendre les choix d'orientations. On montrera dans un premier temps la relation entre le milieu social et les choix d'orientation. Puis dans un deuxième temps le lien entre le sexe des individus et les choix d'orientation.

### 2.1 Socialisation, milieu social et choix d'orientation

D'après M. Darmon, on peut définir la socialisation comme « *l'ensemble des processus par lesquels l'individu est construit, on dira aussi formé, modelé, façonné, fabriqué, conditionné, par la société globale et locale dans laquelle il vit, processus au cours desquels l'individu acquiert, apprend, intériorise, incorpore, intègre, des façons de faire, de penser et d'être qui sont situées socialement* »<sup>8</sup>. C'est donc le phénomène par lequel l'individu se construit en tant qu'acteur de la vie sociale

Différents auteurs ont pu montrer que la socialisation dans un milieu social particulier implique des rapports à l'école particuliers, notamment en ce qui concerne les parcours scolaires.

Ce thème a été abordé par différents auteurs. Déjà, en 1964, P. Bourdieu, et J.C. Passeron montre que la socialisation en fonction du milieu social implique un rapport à l'école particulier<sup>9</sup>. Il s'agit notamment du fait que la culture des élèves issus de milieux populaires

---

<sup>7</sup> Merle, P. (2012). *La ségrégation scolaire*. La Découverte.

<sup>8</sup> Darmon, M. (2016) *La socialisation* (3<sup>e</sup> édition). Armand Collin.

<sup>9</sup> Bourdieu, P. Passeron, J.-C. (1964). *Les héritiers*. Les Editions de Minuit.

diffère de la culture présente à l'École. Les élèves des milieux populaires se retrouvent donc dans un environnement culturel étranger pour ainsi dire. Ceci contribue à les contraindre de se détourner des études longues.

R. Boudon reconnaît également que les caractéristiques sociales jouent un rôle dans le choix que les individus opèrent quant à la longueur et à la nature des études poursuivies. Dans son ouvrage *L'inégalité des chances*<sup>10</sup>, écrit en 1973, il montre que le choix de la poursuite d'études dépend en partie de l'origine sociale. L'individu est rationnel, mais opère des choix en fonction du milieu dont il provient. Par exemple, un élève issu d'un milieu défavorisé fera le choix d'études courtes et peu prestigieuses car le coût (financier et en termes de risque) de poursuite d'études est trop difficile à supporter. Il apparaît donc que le milieu social implique un certain rapport à l'école et influence donc les choix de poursuite d'études.

D'autres travaux sociologiques, plus récents encore, parviennent à ces mêmes conclusions, notamment ceux de B. Lahire. Ce dernier, au sein de son ouvrage *Enfances de classe*, publié en 2019, montre que les différences de milieux sociaux entrent en résonance avec les inégalités scolaires et donc des destins scolaires et sociaux<sup>11</sup>.

La sociologie, notamment de l'École, met ainsi en évidence un lien de corrélation, indéniable, entre milieu social, socialisation et parcours scolaire, qui semble faire consensus entre de nombreux auteurs, qui perdure à travers le temps. Le milieu social n'est pas le seul élément qui influence les trajectoires scolaires des individus. Le sexe des individus est également un élément à prendre en compte.

## 2.2 Socialisation sexuée et choix d'orientation

Différents travaux de sociologies ont pu montrer que les rapports à l'école des filles et des garçons diffèrent. On constate que les filles choisissent de manière moins fréquente que les garçons la filière dite scientifique. A titre d'exemple, en 2012, parmi les admis au baccalauréat, près de 80% des admis au baccalauréat littéraire sont des filles, tandis qu'elles ne sont que 45,7% pour le baccalauréat scientifique<sup>12</sup>. Ces constats peuvent s'expliquer de diverses manières. D'abord cela peut être dû, comme le note C. Baudelot et R. Establet<sup>13</sup> à un « manque

---

<sup>10</sup> Boudon, R. (1973). *L'inégalité des chances* (2011). Hachette plurielle référence.

<sup>11</sup> Lahire, B. (2019). *Enfances de classe*. Seuil.

<sup>12</sup> Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche. (2013). *L'Etat de l'école 2013*

de confiance en soi ». Ainsi les filles choisissent plus rarement que les garçons les filières jugées difficiles et compétitives, mais également plus porteuses en termes d'insertion professionnelle. A l'inverse, les garçons opéreraient le raisonnement inverse. Une autre interprétation proposée par M. Duru-Bellat s'inscrit dans le fait que les diplômés des filles seraient moins rentables sur le marché du travail, ce qui les pousserait à ne pas choisir les filières qui demandent, en théorie, le plus d'effort<sup>14</sup>.

La socialisation différenciée présente à différents égards un intérêt pour notre objet de recherche.

### **3. Objet de recherche et constatations quant à l'orientation en classe de seconde**

#### **3.1 Objet de recherche**

L'objet de notre recherche se circonscrit aux choix d'orientation des élèves de classe de seconde depuis la mise en place de la Réforme du baccalauréat général et technologique et du lycée (RBGT), portée par l'actuel ministre de l'Education nationale Jean-Michel Blanquer qui supprime le système de filières au lycée au profit de la mise en place d'un système d'enseignements de spécialité (EDS) au choix, lors du passage en première générale. Il s'agit donc d'objectiver les choix que les élèves de ces classes font en fonction de certaines variables sociologiques, en particulier leur milieu social et leur sexe. L'intérêt de porter notre regard sur cette question de recherche réside notamment dans le fait que les stratégies de choix scolaire en fin d'année de seconde sont potentiellement en recomposition du fait de la RBGT d'une part et, d'autre part, de l'abrogation de la loi relative à l'orientation et à la réussite des étudiants proposée par la ministre de l'Enseignement supérieur de la recherche et de l'innovation, F. Vidal, qui renforce l'importance de ces choix pour tous les élèves. Pour étudier cet objet, nous prendrons en compte une population composée d'élèves de secondes d'un lycée du Gers et d'un lycée d'Ariège.

---

<sup>14</sup> Duru-Bellat, M. (1990). *L'école des filles* (2004). L'harmattan.

## 3.2 Choix d'orientation en classe de seconde en fonction du sexe et du milieu social : les tendances générales

Les élèves de lycée, depuis la RBGT doivent choisir au cours de leur classe de seconde des enseignements de spécialité (EDS) pour la classe de première. Il s'agit d'une nouvelle formule.

Auparavant, c'est-à-dire, avant la rentrée de septembre 2019, les élèves de secondes qui souhaitaient poursuivre leur scolarité en première générale avaient le choix entre différentes filières : la filière scientifique (S), la filière littéraire (L) et la filière économique et sociale (ES). Chacune de ces filières étaient axées sur un domaine et, en conséquence, dispensaient des cours de certaines disciplines avec une certaine quotité horaire. Par exemple, au sein de la filière littéraire, les cours de sciences physiques disparaissaient tandis que les cours de littérature occupaient un volume horaire importants. Inversement, pour la filière scientifique : les matières scientifiques devenaient prépondérantes et les disciplines littéraires minoritaires.

L'un des objectifs de la réforme de 1995 qui a reconfiguré les filières du baccalauréat (en filières S, ES et L) était de mettre fin à la prépondérance des mathématiques dans la sélection des élèves<sup>15</sup>. En augmentant les coefficients des matières dominantes de chacune de ces séries, les élèves devaient se « spécialiser » en pleine connaissance de leurs dispositions. Au fond, la RBGT intensifie ce principe de spécialisation en fonction des performances des élèves dans telle ou telle matière.

Chaque filière présentait donc un profil lié au domaine des disciplines. Pourtant, un certain nombre d'études sociologiques ont montré que ces filières constituaient également un profil sociologique. Autrement dit, les élèves faisaient des choix en fonction de certaines caractéristiques sociologiques : en particulier le sexe et l'origine sociale (mesurée par l'appartenance à la catégorie socioprofessionnelle des parents).

### 3.2.1 Les choix d'orientation des élèves de seconde en fonction de leur sexe

La chercheuse en sciences de l'éducation B. Stevanovic remarque que le choix de filière scientifique est de moins en moins sexué au cours des décennies. En effet, les filles en filières scientifique représentent 35 % en 1985 puis 39 % en 1994, 43 % en 2000 à 46 % en

---

<sup>15</sup> Convert, B. (2003). Des hiérarchies maintenues. Espace des disciplines, morphologie de l'offre scolaire et choix d'orientation en France, 1987-2001. *Actes de la recherche en sciences sociales*. Vol. 149, p. 61-73.

2008. Cependant, les filières restent encore aujourd'hui assez sexuées. Si l'on compare les choix faits par les filles et ceux faits par les garçons, il apparaît en 2000, que la filière littéraire est composée à 82% de filles, la filière économique et sociale elle était composée de 63% de filles, tandis que celle scientifique l'était de seulement 43%<sup>16</sup>. Les constats restent les mêmes en 2012 comme en témoigne l'article collectif de J-P. Caille, S. Lemaire, et M-C. Vrolant<sup>17</sup>. D'après un rapport du Ministère de l'éducation et de la jeunesse publié en 2020, parmi les filles en fin de seconde en 2017, 69,2% d'entre elles poursuivent une première générale mais seulement 30,8% d'entre elles choisissent une première scientifique. A l'inverse, un pourcentage moins important de garçons (60,7%) poursuit en première générale mais parmi eux, il y a un pourcentage plus élevé qui poursuit au sein de la filière scientifique (38,8%). A l'inverse, en filière littéraire, seulement 3,9% des garçons choisissent cette voie, contre 14% des filles, soit un pourcentage trois fois moins élevé<sup>18</sup>. On constate donc la persistance d'une orientation sexuée en fin d'année de seconde au cours des dernières décennies.

### 3.2.2 Une orientation particulière en fonction du milieu social

Les choix d'orientation résultent également de l'origine sociale des élèves de seconde. Comme on a déjà pu le constater plus tôt dans la partie I.B, les élèves qui présentent une origine sociale relativement favorisée ont plutôt tendance à poursuivre dans une filière générale plutôt que dans une filière technologique ou professionnelle. En effet, d'après l'Observatoire des inégalités, parmi les enfants de CPIS, 76% ont obtenu un baccalauréat général en 2012 alors que les enfants d'ouvriers sont seulement 31%. Comme le montre S. Le Bastard-Landrier, les élèves issus d'un milieu favorisé à résultats comparables avec les élèves issus d'autres milieux sociaux, sont plus nombreux à choisir une filière scientifique<sup>19</sup>. L'étude du Ministère de l'Éducation est de la jeunesse de 2017 vient confirmer ces résultats relativement anciens. L'étude montre que les élèves des filières scientifiques sont à 57,1% d'origine favorisée ou très favorisée tandis que c'est seulement le cas de 43% des filières littéraires. Soit 14,1 points

---

<sup>16</sup> Courbon, D. Noïrfalise, A. (8 décembre 2000). *Inégalité de présence de filles et de garçons dans les différentes filières scolaires* [Conférence]. Intervention faite au colloque de l'association « Femmes et Mathématiques » à Clermont-Ferrand.

<sup>17</sup> Caille, J.-P. Lemaire, S. Vrolant, M.-C. (2012). Filles et garçons face à l'orientation scolaire. *Note d'information de la DEPP*, p. 1-6.

<sup>18</sup> Ministère de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse. (2020). *Filles et garçons, sur le chemin de l'égalité de l'école à l'enseignement supérieur*.

<sup>19</sup> Le Bastard-Landrier, S. (2005). L'expérience subjective des élèves de seconde : influence sur les résultats scolaires et les vœux d'orientation. *L'orientation scolaire et professionnelle*, p. 143-163

d'écart. Inversement, les catégories défavorisées sont moins représentées dans les filières scientifiques que dans les filières littéraires<sup>20</sup>. Il apparaît donc que l'origine sociale n'est pas neutre dans les choix d'orientation des élèves de seconde.

---

<sup>20</sup> Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche. (2018). L'Etat de l'école 2018.

## **II. Problématisation**

L'objet de notre recherche vise à comprendre si la RBGT a pu avoir un impact sur les choix que réalisent les élèves et notamment en fonction de leur origine sociale et de leur sexe. En plus d'accorder une marge d'autonomie plus importante aux élèves dans la construction de leur parcours scolaire, cette réforme vise à renforcer les exigences des enseignements en spécialisant les élèves dans les domaines de leur choix et en favorisant le travail personnel régulier dans la réussite. On a pu voir que la socialisation différenciée induit, chez les enfants, un rapport particulier à l'école qui se répercute sur leurs stratégies d'orientation scolaire. Jusqu'à la RBGT, les choix d'orientations sont socialement situés. Seulement, avant la réforme, les élèves devaient choisir des filières comprenant un certain nombre de matières sans avoir de véritables marges de manœuvre sur les différentes matières choisies. Depuis la réforme, les élèves qui choisissent de poursuivre en filière générale peuvent faire le choix de différents enseignements : les enseignements de spécialités. Le choix de ces enseignements oriente le profil du parcours scolaire des élèves qui, pour l'année de première, doivent en choisir trois et en garder deux en terminale (ils renoncent à un enseignement de spécialité en fin de première). Il est ainsi possible pour un élève de choisir différentes disciplines sans pour autant qu'elles aient le même degré de cohérence que pour les filières d'avant la réforme (Scientifique, Economique et Sociale, Littéraire). Par exemple, il est tout à fait possible pour un élève de choisir l'enseignement de spécialité : mathématiques ainsi que l'enseignement de spécialité Humanité, Littérature et Philosophie. En théorie, les élèves disposent donc d'une marge de liberté plus importante dans leur choix de parcours scolaire. Cependant, choisir certains enseignements au détriment d'autres a pour résultat de spécialiser les élèves dans certaines matières. Cette spécialisation du parcours scolaire n'est pas sans conséquence sur leur poursuite d'études supérieures, et d'autant plus depuis une autre réforme de l'enseignement secondaire promulguée en mars 2018.

En effet, un autre élément qui bouleverse les stratégies d'orientation est l'adoption de la loi « Orientation et réussite des étudiants » (ORE), et en particulier dans la mise en place de la

nouvelle plateforme d'inscription dans le supérieur Parcoursup, qui remplace Admission Post Bac (APB). Ces deux procédures d'affectation reposent sur un algorithme de Gale-Shapley<sup>21</sup>.

Entre 2009 et 2017, avec la plateforme APB, ceux qui envisageaient une poursuite d'études dans des formations sélectives devaient se démarquer sur des critères essentiellement scolaires, en choisissant la bonne filière et en ayant un « bon » bulletin scolaire ; ceux qui envisageaient une poursuite d'études dans des formations non-sélectives n'avaient, pour la plupart, pas à adopter de stratégie particulière, hormis pour les licences « en tension » où ils devaient cibler leur académie et optimiser leurs vœux de formation pour maximiser leurs chances d'être acceptés, dans le cas où le tirage au sort leur donne issue favorable. Ces critères de sélection pour les formations « non sélectives » et « en tension » ont fait débat, ce qui a poussé à la mise en place d'une nouvelle procédure d'affectation en 2018 : Parcoursup.

Ce qui change principalement dans les stratégies scolaires des élèves avec le passage à la plateforme Parcoursup, c'est que les bulletins et les choix d'enseignements de spécialité deviennent primordiaux pour tous les élèves, et pas uniquement pour ceux qui envisagent des études supérieures dans des formations « sélectives » comme c'était le cas avec APB. Un élève qui envisage des études supérieures, dans un établissement ou un domaine spécifique, doit adapter sa stratégie d'orientation et la penser dès l'année de seconde.

Combinée avec la RBGT, cette loi ORE accroît l'importance, pour les élèves qui s'orientent en filière générale, de formuler des vœux d'enseignements de spécialité qui soient cohérents au regard des critères de sélection des formations. Avec l'ancien système de filières (S, ES et L), les choix de matières étaient donnés dès lors que l'élève choisissait sa filière. Son orientation post-bac se résumait à trouver une formation adaptée à son projet et à la filière de son baccalauréat. A présent, l'élève doit choisir, en seconde, trois enseignements de spécialité pour l'année de première, se spécialiser davantage en Terminale en abandonnant un enseignement de spécialité, pour enfin candidater à des formations (sélectives ou pas) dont une part non négligeable de la sélection passe justement par ces choix. Ainsi, s'écarter de la « cohérence » dans les choix de matière conférée par l'ancien système de filière pour composer une orientation qui s'en écarte (nous appellerons ce type d'orientation « atypique ») constituerait un risque dans le cas où l'élève se projette dans un parcours d'étude peu réfléchi et sans disposer d'informations claires sur les choix d'enseignement de spécialité adaptés à cette formation.

---

<sup>21</sup> Gale, D. Shapley, L. (1962). College Admissions and the Stability of Marriage. *Amer. Math. Month.*, vol. 69, p. 9-14.

C'est pourquoi l'objet de notre étude consiste à se demander si les élèves de seconde s'emparent des nouvelles possibilités offertes par la RBGT pour construire leur parcours scolaire en filière générale. Autrement dit, d'une part, est-ce que les stratégies d'orientation scolaire se recomposent en passant d'un système de filière à un système d'enseignements de spécialité, mais aussi en changeant de procédure d'affectation dans le supérieur. D'autre part, si certains élèves recomposent leurs stratégies d'orientation, nous pouvons nous demander qui sont-ils sociologiquement.

Y a-t-il une recomposition des stratégies d'orientation scolaire des élèves suite aux récentes réformes de l'enseignement secondaire ? Les variables sociologiques jouent-elles avec la même ampleur qu'auparavant sur leurs choix ?

## **Chapitre 2 : Appréhender la recomposition des stratégies d'orientation scolaire en croisant les vœux d'orientation et les variables sociologiques**

Pour savoir si les choix scolaires des élèves changent par rapport à ce que l'on observait avant les réformes de l'enseignement du second degré, nous allons étudier les souhaits d'orientation d'élèves de seconde. Notre question de recherche consiste donc, dans un premier temps, à nous demander si les élèves s'emparent des nouvelles possibilités d'orientation en recomposant des parcours d'enseignement général qui ne correspondent pas avec ceux qui prévalaient dans l'ancien système de filière. En d'autres termes, y a-t-il une proportion significative de souhaits d'orientation dits « atypiques » ? C'est dans un second temps que nous nous pencherons sur le poids des variables sociologiques en nous demandant qui sont ces élèves qui envisagent de s'orienter en première générale de façon atypique. Nos recherches nous mèneront finalement à entrer dans les détails des orientations atypiques pour nous interroger sur la manière dont les élèves souhaiteraient composer ces parcours et, accessoirement, relever quelques-unes de leurs motivations.

### **I. Méthodologie de l'enquête**

Pour pouvoir analyser les choix d'orientation des élèves de seconde en filière générale, nous avons croisé les choix d'enseignement de spécialité avec les caractéristiques sociologiques des élèves. C'est pourquoi nous avons opté pour une méthode quantitative avec l'élaboration de questionnaires à l'attention des élèves de seconde, des lycées d'Ariège et du Gers. Nous avons tout d'abord entrepris de comparer les résultats obtenus avec des données antérieures (datant d'avant la RBGT) provenant de ces établissements. Puisque nous ne pouvions disposer de ces données antérieures, nous avons mis de côté l'analyse comparative avant et après la RBGT pour nous concentrer sur une approche plus statique : pour l'année scolaire 2020-2021, les élèves de

seconde de ces lycées profitent-ils des possibilités que leur offre cette réforme en composant des parcours atypiques, ou au contraire essaient-ils de recréer des parcours semblables à ceux que proposait l'ancien système de filières ? Si oui, qui sont ces élèves au regard des variables sociologiques retenues et avec quels enseignements de spécialité composent-ils leurs parcours ? Le recentrage de notre travail sur ces questions explique le fait que certaines données ont été récoltées sans pour autant faire l'objet d'un traitement statistique.

Dans cette section, nous porterons tout d'abord notre regard sur l'échantillon retenu, celui des élèves de seconde des lycées d'Ariège et du Gers. Nous aborderons ensuite les détails des questionnaires et les modalités de passation, avant de nous pencher sur la façon dont nous appréhendons les variables sociologiques que nous avons choisies de retenir : le sexe et l'origine sociale. Nous concluons cette section sur les hypothèses que nous émettons.

## 1. L'échantillon étudié

L'intérêt de porter notre regard sur les élèves de seconde tient en partie du fait que cette population est suffisamment étendue pour pouvoir envisager une méthode d'enquête quantitative. Sur les 970 élèves du lycée du Gers, on dénombre 212 élèves de seconde en voie générale et technologique. Sur ces 212 élèves gersois, 131 ont répondu au questionnaire. Le lycée d'Ariège accueille quant à lui 142 élèves de seconde, dont 126 ont répondu. Parmi ces répondants ariègeois, 98 envisagent un passage en première générale. Au total, notre échantillon étudié s'élève à 229 élèves de seconde qui souhaitent s'orienter en première générale. Cet échantillon est trop ciblé (puisque'il porte sur deux lycées de l'académie de Toulouse) et insuffisamment élevé pour prétendre à une objectivité statistique qui nous permettrait d'étendre nos résultats. Néanmoins, nous serons à même de parfaire cet outil afin de l'appliquer à un échantillon représentatif de la population des élèves de seconde scolarisés en France, dans le cas où l'étude sera poursuivie.

Par ailleurs, pour appréhender les effets des variables sociologiques sur les choix scolaires des élèves, nous tentons d'isoler le plus possible l'influence de l'institution scolaire elle-même sur ces choix. Enquêter sur les choix d'enseignement de spécialité a posteriori sur des élèves de première introduirait un biais à notre étude, dans le sens où le conseil de classe émet un avis sur l'orientation en première. En effet, les élèves de seconde souhaitant poursuivre la voie générale doivent choisir 4 enseignements de spécialité durant le deuxième trimestre de l'année scolaire.

Durant le troisième trimestre, le conseil de classe statue sur les vœux des élèves qui, suivant l'avis émis, pourront poursuivre (ou non) leur scolarité en première générale en validant 3 des 4 souhaits d'enseignement de spécialité. Interroger les élèves après cette phase de sélection reviendrait à risquer de recueillir des choix qui ne seraient pas propres aux élèves, car filtrés par l'institution elle-même au travers de l'avis émis par le conseil de classe en fin d'année de seconde. Bien sûr, rien ne garantit que les élèves que nous interrogeons aient faits d'eux-mêmes leurs choix d'enseignement de spécialité. L'influence de la famille est sans doute prégnante sur leur scolarité. D'une certaine manière, elle est même sommée de jouer un rôle dans leur orientation. Mais dans la mesure où nous étudions les influences sociologiques qui pèsent sur eux, les stratégies familiales dans le domaine scolaire ont toute leur place dans notre enquête : elles sont une expression de leur milieu social et des attendus en termes de genre. Pour toutes ces raisons, notre étude se focalise donc sur les intentions d'orientation que déclarent des élèves de seconde en voie générale et technologique. Les données sont recueillies durant le deuxième trimestre (entre le mois de décembre et le mois de février) pour tenter de saisir l'expression des variables sociologiques propres aux élèves et d'isoler le plus possible l'influence institutionnelle sur leurs choix.

Pour des raisons pratiques, les données sont recueillies auprès des élèves de nos établissements d'affectation respectifs. En effet, les choix d'orientation des élèves ou encore la profession de leur représentant légal sont des informations à caractère confidentielles dont l'accès doit être autorisé par la direction des établissements publics locaux d'enseignement. Or, nous n'avons pas encore le statut d'enseignant de l'Education nationale, ni le statut de chercheur en sciences sociales, ce qui complique l'accès à ce type de données dans des établissements où nous n'exerçons pas. Nous nous contentons donc d'interroger les élèves de seconde des lycées d'Ariège et du Gers, avant d'avoir la possibilité d'étendre notre terrain de recherche.

## **2. Les questionnaires**

Par une erreur de coordination entre la passation du questionnaire et les séances d'encadrement du mémoire, deux questionnaires distincts ont été distribués aux élèves : le premier est distribué au lycée du Gers, le second au lycée d'Ariège. La cause de ce défaut de coordination réside dans le fait que le premier questionnaire a été distribué via l'ENT (Espace Numérique de Travail) du lycée aux élèves avant que la séance d'encadrement du mémoire nous éclaire sur les éléments à modifier dans ce questionnaire. Le second questionnaire

constitue donc un amendement du premier, intégrant les éléments mis en évidence durant la séance d'encadrement. Ce dernier sera distribué sur papier et non par voie numérique.

Sur le premier questionnaire (annexe 1 p.73), distribué via l'ENT, les élèves du Lycée du Gers doivent tout d'abord choisir 4 vœux d'enseignement de spécialité, dont les 3 premiers seraient poursuivis en première dans le cas où le conseil de classe émet un avis favorable. Les vœux proposés dépendent du lycée. Dans le cas du lycée du Gers, les élèves ont le choix entre 10 enseignements de spécialité : Histoire géographie, géopolitique et sciences politiques ; Humanités, littérature et philosophie ; Langues, littératures et cultures étrangères (Anglais) ; Mathématiques ; Physique Chimie ; Sciences de la vie et de la Terre ; Sciences économiques et sociales ; Arts : Arts du cirque ; Arts : Cinéma audiovisuel ; Sciences de l'ingénieur. A partir de ces résultats, un profil peut être établi : plutôt scientifique si l'élève choisit une majorité d'enseignements de spécialité scientifiques, plutôt littéraire dans le cas où il choisit davantage de vœux littéraires, plutôt artistique s'il choisit un enseignement de spécialité artistiques. A l'aide des réponses obtenues aux trois premiers vœux, il est possible de savoir si un élève envisage d'utiliser les possibilités offertes par la RBGT en choisissant une combinaison d'enseignements de spécialité qui n'aurait pas prévalu dans le précédent système de filières : c'est par exemple le cas des élèves qui choisissent dans leurs trois premiers vœux Mathématiques, Humanités, Littérature et Philosophie et Sciences économiques et sociales. Ce type d'élèves relèvent de ce que nous désignons les « orientations atypiques ». Notons que l'adjectif « atypique » ne signifie rien d'autre qu'un choix d'enseignement qui n'existait pas avant la RBGT sans porter de jugement sur la cohérence des vœux : l'exemple mentionné peut être tout à fait cohérent avec une poursuite d'études dans le domaine du droit. A l'inverse, nous désignons par « orientations typiques » toutes les triplettes d'enseignements de spécialité correspondant au précédent système de choix par filières :

- Les élèves ayant choisi Mathématiques / Physique-chimie / Sciences de la vie et de la terre ont opté pour une orientation typique scientifique en première générale.
- Les élèves ayant choisi Humanités, littérature et philosophie / Histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques / Langue, littératures et civilisations étrangères ont opté pour une orientation typique littéraire.
- Les élèves ayant choisi Mathématiques / Sciences économiques et sociales / Histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques ont quant à eux opté pour une orientation typique ES (économique et sociale).

Cette reconstruction des orientations typiques a été faite en fonction du quota horaire et des coefficients des différentes disciplines au sein des anciennes filières. A l'aide des profils établis, il est possible de déterminer si les élèves qui optent pour une orientation atypique composent un parcours plus ou moins scientifique, littéraire ou artistique.

Un cinquième vœu est proposé dans le cas où l'élève choisirait un enseignement de spécialité qui n'est pas proposé par l'établissement dont il fait actuellement partie : Arts : Théâtre, musique, Histoire de l'art ; Littérature, langues et cultures de l'Antiquité ; Numérique et sciences informatiques ; Biologie écologie ; Langues, littérature et culture occitane. L'intérêt d'avoir des données sur ce cinquième vœu résidait essentiellement dans le fait de pouvoir relever qui sont les élèves qui envisagent des stratégies de contournement de la carte scolaire. Cette question se posait au moment où nous envisagions de concentrer notre étude sur la comparaison du poids des variables sociologiques dans les choix d'orientation avant et après la RBGT. Nous n'avons finalement pas traité cette variable dans nos recherches.

En sixième question, il est demandé aux élèves de choisir leur projet d'études après le baccalauréat. Les élèves ont le choix entre 7 propositions : un BTS, une école, l'Université, un IUT, une classe préparatoire, une école d'ingénieur, ou pas de projet. La question ouverte qui fait suite à cette sixième question invite l'élève à préciser son choix de parcours en indiquant le domaine. Grâce à cela, il est possible de savoir si le choix d'enseignement de spécialité est motivé (ou non) par un projet d'études supérieures. Dans les faits, nous n'avons pas pu analyser dans les détails les projets d'études supérieures des élèves, notre échantillon étant trop petit par rapport à la diversité des réponses (même en agrégeant ces réponses en domaines d'étude).

La septième question demande à l'élève s'il rencontre des difficultés dans son choix d'orientation. La réponse est ouverte, l'élève doit indiquer quelles difficultés il rencontre s'il en a. Cette question nous permet de cerner davantage les motivations des choix d'orientation : sont-ils formulés par des élèves hésitants ou résolus ?

Enfin, la dernière question demande à l'élève quel serait son choix si le conseil de classe ne permettait pas son passage en première générale, entre demander le redoublement, s'orienter en voie technologique ou bien demander une réorientation en voie professionnelle. Une proposition ouverte suit cette question dans le cas où l'élève opterait pour un choix alternatif. De la même façon que la question portant sur le cinquième vœu d'EDS, nous avons prévus de traiter ces données dans le cadre de notre précédent objet de recherche, davantage axé sur les variables sociologiques. En effet, la réaction face à une décision défavorable du conseil de

classe est un choix scolaire d'orientation qui peut varier d'une origine sociale à une autre<sup>22</sup>. Ces données n'ont finalement pas été traitées statistiquement.

Dans le second questionnaire (annexe 2 p.75), distribué sur papier aux élèves du lycée d'Ariège, a reçu quelques modifications. Le choix de modifier le premier questionnaire au lieu d'en refaire un nouveau étant avant tout motivé par le souhait de pouvoir mettre en commun un maximum de résultats lors du traitement des données.

La première modification consiste en l'insertion d'une première question portant sur la voie choisie pour l'orientation en première. Cette question propose 3 réponses : première générale, première technologique et première professionnelle. Cette question est une adaptation suite au changement de modalité de passation du questionnaire : le questionnaire distribué via l'ENT du lycée du Gers permettait de sélectionner dès le début les élèves souhaitant s'orienter en première générale, ce qui n'est pas le cas sur papier.

La deuxième modification concerne la question 6 : il s'agit d'une question ouverte, juste après la sélection des 5 vœux, demandant aux élèves les raisons pour lesquelles ils ont choisi ces vœux. Alors que le premier questionnaire se contentait de faire apparaître si le choix des vœux était justifié ou non par un choix d'études supérieures, l'insertion de cette question permet de savoir en plus si les élèves ariègeois ont choisi ses vœux par intérêt personnel pour les disciplines – chose que nous ne pouvons pas déterminer pour les gersois. Cette question permet donc d'aller plus loin dans la recherche des motivations quant aux choix d'EDS. Malgré tout, cette question sur les motivations des choix d'orientation nécessiterait un travail d'enquête à elle seule, appuyée par des entretiens menés auprès des élèves. Par conséquent, loin de prétendre à l'exhaustivité sur cette question, nous nous contentons de savoir si les choix d'EDS sont motivés par une poursuite d'étude, s'ils sont formulés avec hésitation ou résolution et, en l'occurrence, s'ils sont motivés par un intérêt personnel pour les disciplines choisies.

Une troisième modification a été apportée au niveau de la question portant sur le projet d'études après le BAC. Dans le premier questionnaire, une question ouverte demandant de préciser le projet d'études était présente à la fin de la question à choix multiple entre BTS, école, Université, IUT, classe préparatoire ou pas de projet précis. Dans ce second questionnaire,

---

<sup>22</sup> Cayouette-Remblière, J. (2016). Orienter par les choix ou orienter les choix en fin de troisième. Dans J. Cayouette-Remblière (dir.), *L'école qui classe. 530 élèves du primaire au bac* (p. 159-186). Presses Universitaires de France.

chacun de ces choix est suivi par une ligne de réponse ouverte : « Un BTS, si oui, précise dans quel domaine » ; « Je n'ai pas encore de projet précis (tu peux évoquer des idées) ». Le but étant d'une part de gagner en clarté et, d'autre part, de laisser plus de place aux élèves pour expliquer leurs projets d'études s'ils en ont plusieurs (les « indécis »). De plus, certains élèves ont un projet d'études supérieures dans un certain domaine sans pour autant savoir si cette poursuite d'études se fera en université, en école ou en classe préparatoire par exemple. Cette modification peut expliquer, entre autres, pourquoi les élèves ariègeois déclarent davantage avoir un projet d'études supérieures que les élèves gersois.

Concernant les modalités de passation des questionnaires, le choix d'un support particulier entre le format numérique et le format papier ne constitue pas un enjeu méthodologique significatif compte tenu des données à recueillir. Si certains biais susmentionnés sont introduits par les modifications, la plupart des données ont pu être harmonisées. L'obtention de réponses déclaratives des élèves en ce qui concerne leurs vœux d'enseignement de spécialité n'engendre pas de souci méthodologique compte tenu de ce que nous cherchons à relever par ces questionnaires (des souhaits d'orientation et non des orientations effectives). Cependant, les questionnaires excluent les données à recueillir dont les réponses déclaratives des élèves pourraient introduire des biais trop importants, comme ça pourrait être le cas pour la profession du représentant légal. Ce type de données sera récupéré dans une base de données propre aux lycées de notre terrain d'enquête (base de données SIECLE pour le lycée du Gers) afin de maximiser la précision de leur traduction sous forme de variables sociologiques.

### **3. Les variables sociologiques sélectionnées**

Dans cette sous-section, nous allons présenter la manière dont nous traitons statistiquement les variables sociologiques retenues. Loin de prétendre à l'exhaustivité, nous retenons les variables du sexe d'état civil et de l'origine sociale. Durant notre analyse, nous ne prétendons pas non plus à l'exactitude de nos raisonnements « toute chose égale par ailleurs ». En effet, ces variables interagissant entre elles, il est complexe d'isoler l'effet propre d'une seule d'entre elles<sup>23</sup>.

---

<sup>23</sup> Blanchard, M. Cayouette-Remblière, J. (2017). Penser les inégalités scolaires : quelques travaux contemporains en sociologie. *Idées économiques et sociales*, 1(187), p. 6-16.

### 3.1 Le sexe

L'influence du sexe sur le parcours scolaire des élèves fait l'objet d'une littérature foisonnante en sociologie de l'éducation<sup>24</sup>. Les effets du sexe s'escomptent notamment en termes de choix entre des enseignements à caractère scientifique comme les mathématiques, la physique-chimie ou les SVT, attirant tendanciellement un public plutôt masculin, et des enseignements à caractère littéraire comme la littérature ou les langues étrangères, dont le public est tendanciellement plus féminin. En outre, il est intéressant de constater dans quelle mesure la réforme du baccalauréat remet en cause cette division sexuée des choix scolaires. Nous allons notamment voir si la possibilité de choisir leurs enseignements hors du cadre d'un regroupement en filières permet aux filles de choisir plus facilement une discipline scientifique et aux garçons plus aisément un enseignement littéraire. Si tel est le cas, nous verrons apparaître une proportion supérieure à 50% d'élèves féminines choisissant une orientation atypique avec au moins un enseignement de spécialité scientifique sur les 3 premiers : Mathématiques, Histoire géographie, géopolitique et sciences politiques, Humanités, littérature et philosophie, ou bien Sciences et vie de la Terre, Sciences économiques et sociales, Langues, littératures et civilisations étrangères, par exemple. Nous devrions aussi voir apparaître une proportion supérieure à 50% d'élèves masculins choisissant une orientation atypique avec au moins un enseignement de spécialité littéraire sur les 3 premiers : par exemple, Langues, littératures et cultures étrangères, Sciences économiques et sociales, Mathématiques, ou bien Humanités, littérature et philosophie, Physique-Chimie, Sciences et vie de la Terre.

### 3.2 L'origine sociale

Ici encore, l'influence de l'origine sociale dans les choix d'orientation scolaire des élèves consacre un large pan de la littérature sociologique<sup>25</sup>. Concernant les élèves d'origine sociale

---

<sup>24</sup> Baudelot, C. Establet, R. (1992). *Allez les filles !* (2006). Points.

Courbon, D. Noirfalise, A. (8 décembre 2000). *Inégalité de présence de filles et de garçons dans les différentes filières scolaires* [Conférence]. Intervention faite au colloque de l'association « Femmes et Mathématiques » à Clermont-Ferrand.

Duru-Bellat, M. (1990). *L'école des filles* (2004). L'harmattan.

<sup>25</sup> Boudon, R. (1973). *L'inégalité des chances* (2011). Hachette plurielle.

Bourdieu, P. Passeron, J.-C. (1964). *Les héritiers*. Editions de Minuit.

Merle, P. (2017). *La démocratisation de l'enseignement scolaire*. La découverte. Merle, P. (2012). *La ségrégation scolaire*. La Découverte.

favorisée, les effets de cette variable sociologique s'escomptent notamment en termes de choix pour des enseignements ouvrant la voie à des parcours scolaires sélectifs et ayant une rentabilité supérieure sur le marché de l'emploi, comme c'est le cas des matières à caractère scientifique à l'instar des mathématiques ou de la physique-chimie. Nous devrions alors observer, chez les élèves d'origine sociale favorisée, une proportion plus importante de souhaits d'orientation typique scientifique, ou d'orientation atypique mais au profil plutôt scientifique, par rapport aux élèves d'origine sociale populaire.

La variable de l'origine sociale des élèves sera approchée par un indicateur composite de « catégorie agrégée » regroupant les professions des deux représentants légaux, déclarées sur les bases de données SIECLE des lycées concernés. Malgré le manque d'un travail d'enquête approfondi pour appréhender plus précisément le milieu social de chaque élève et les ressources dont il dispose dans son entourage, le choix de cet indicateur de profession fournit un certain nombre d'informations en termes de revenus et de niveau de qualification qui sont particulièrement prégnantes dans la détermination de l'origine sociale d'un individu. Nous pouvons donc approcher une estimation du capital économique et du capital culturel du milieu dans lequel évolue l'enfant.

En créant une variable d'origine sociale agrégée à partir des professions des deux représentants légaux (lorsqu'il y en a deux), nous parvenons à saisir davantage d'informations pour avoir une idée de l'origine sociale de l'élève. La formation de cette catégorie agrégée à partir des professions des représentants légaux s'est faite en deux temps. Tout d'abord, nous avons déterminé une catégorie pour chaque représentant légal en fonction de sa profession. Par souci de clarté et de significativité compte-tenu de la taille de notre échantillon, trois catégories sont retenues au-delà de celles des non-répondants pour ceux dont la profession n'a pas été déclaré sur la base de données et de celle des sans activité :

- Une catégorie dite « supérieure », qui regroupe les Cadres et Professions Intellectuelles Supérieures (CPIS) et les chefs d'entreprise.
- Une catégorie dite « moyenne », qui regroupe les autres indépendants, et les professions intermédiaires.
- Une catégorie dite « populaire », qui regroupe les employés et les ouvriers.

Une fois ces catégories formées pour chaque représentant légal, une catégorie agrégée est attribuée à chaque élève, indiquant son origine sociale sur la base des catégories attribuées à son (ses) représentant(s) légal(aux) :

- « Catégorie agrégée supérieure » = Catégorie supérieure + Catégorie supérieure *ou* Catégorie supérieure + Catégorie moyenne *ou* Catégorie supérieure + Non Répondant (NR).
- « Catégorie agrégée moyenne » = Catégorie moyenne + Catégorie moyenne *ou* Catégorie moyenne + Catégorie populaire *ou* Catégorie moyenne + NR *ou* Catégorie supérieure + Catégorie populaire *ou* Catégorie supérieure + Sans Activité (SA).
- « Catégorie agrégée populaire » = Catégorie populaire + Catégorie populaire *ou* Catégorie populaire + SA *ou* Catégorie populaire + NR *ou* SA + SA *ou* SA + NR.

C'est sur la base de cet indicateur composite que nous approchons l'origine sociale des élèves. Il comporte bien entendu un certain nombre de biais. Pour ne prendre que deux exemples : il est possible qu'un élève dont le seul représentant légal appartient à la catégorie supérieure possède des capitaux économique et culturel moins élevés qu'un élève dont les deux représentants légaux font partie d'une fraction stabilisée des catégories populaires ; il est également possible que deux représentants légaux sans activité possèdent du patrimoine et suffisamment de capital culturel pour élever l'origine sociale d'un élève au rang des catégories moyennes, voire supérieures. Là-encore, un travail d'enquête approfondi manque à l'appel pour pouvoir renforcer la fiabilité d'un tel indicateur. Par ailleurs, la façon dont sont composées les catégories agrégées tend à surreprésenter les catégories agrégées moyennes. Que l'on tienne compte de l'ensemble des élèves de seconde des deux lycées, que l'on sépare les élèves de seconde des deux lycées ou que l'on ne tienne compte que des élèves répondants et souhaitant s'orienter en première générale, dans tous les cas on observe sensiblement la même composition sociale par catégories agrégées : entre un quart et un cinquième de catégories supérieures, environ une moitié de catégories moyennes et environ un quart de catégories populaires. Pour conclure sur le recours à cet indicateur composite, dans le cas où cette étude est poursuivie avec un échantillon plus vaste, une telle synthèse des informations ne serait pas nécessaire pour renforcer la significativité des résultats et il pourrait être envisageable d'avoir directement recours aux groupes socioprofessionnels des représentants légaux.

Dans le cadre d'une étude plus poussée, d'autres variables auraient pu entrer en ligne de compte : lieu d'habitation (rural / urbain), configurations familiales (notamment la place dans la fratrie est une donnée dont disposent les lycées), pour n'en citer que deux.

#### **4. Hypothèses sur les choix d'orientation scolaire**

Nous nous interrogeons sur une possible recomposition des choix scolaires suite aux récentes réformes de l'enseignement secondaire. A ce titre, nous formulons certaines hypothèses quant à ce que nous observerons dans l'analyse de nos données.

En premier lieu, nous nous demandons si les élèves de seconde ont l'intention de profiter des nouvelles possibilités offertes par la RBGT, en envisageant de s'orienter de façon atypique. Notre hypothèse à ce sujet serait que l'introduction de cette réforme aurait un impact limité sur les choix d'orientation des élèves. En effet, cette réforme ne date que de deux années scolaires et prend place dans un contexte particulier (celui de la crise sanitaire) qui peut introduire des formes d'incertitude. Dans ce contexte, il est probable que les élèves tendent davantage à « jouer la carte de la sécurité » en s'orientant d'une façon qui a fait ses preuves en termes de poursuite d'études supérieures (l'ancien système de filières). C'est pourquoi nous nous attendons à observer, sur la totalité des choix d'orientation en première générale, une minorité de choix d'orientation atypique (tout au plus 20 à 30 % de l'ensemble des répondants souhaitant s'orienter en première générale). Au fil du temps, l'information sur les débouchés offerts par les orientations atypiques émergerait suffisamment pour que l'on observe une part croissante de ce type d'orientation dans les classes de première.

Parmi ceux qui néanmoins choisissent une orientation atypique, s'il y a bel et bien un souci d'informations sur les débouchés des orientations atypiques qui se véhiculeraient lentement, nous émettons une deuxième hypothèse quant au caractère socialement clivant d'un tel choix d'orientation. En effet, si nous parvenons à appréhender le constat bourdieusien selon lequel les catégories aisées disposent plus rapidement de ce type d'informations que les autres catégories sociales, nous devrions observer une part significativement plus élevée d'élèves issus de catégories supérieures qui souhaitent s'orienter de façon atypique. En d'autres termes, ce seraient surtout ces élèves qui profiteraient, pour l'instant, davantage de la diversité des possibilités d'orientation offertes par la RBGT. La variable de l'origine sociale devrait s'avérer plus clivante que la variable du sexe à ce sujet.

De façon plus fine, en regardant en détail les souhaits d'orientation atypique, puisqu'il n'y a aucune raison que les récentes réformes de l'enseignement secondaire aient fondamentalement changé l'influence des variables sociologiques sur les stratégies d'orientation scolaire, nous nous attendons à observer ces mêmes influences quant aux choix de parcours plutôt scientifiques ou plutôt littéraires. De même, suite à la reconfiguration des filières du baccalauréat suite à la réforme de 1995, nous n'avons pas observé de changement significatif

dans la composition sociale des élèves entre les filières générales<sup>26</sup>. En ce sens, les garçons et les élèves d'origine sociale supérieure seraient donc toujours plus enclins à formuler des vœux de matières scientifiques, reconnues comme étant plus rentables en termes de poursuite d'études supérieures puis d'insertion professionnelle, tandis que les filles et les élèves issus de catégories populaires tendraient davantage à formuler des vœux de matières littéraires. En ce sens nous devrions observer, dans nos résultats, des profils scientifiques plus marqués chez les premiers et des profils littéraires plus marqués chez les seconds.

Dans la prochaine section, nous mettrons nos hypothèses à l'épreuve sur la base des données récoltées. D'autres hypothèses émergeront au cours des résultats, notamment en ce qui concerne les profils artistiques sur lesquels nous manquons de références. En outre, les réponses que nous fournirons par notre analyse ne sauraient en aucun cas se soustraire à une enquête de plus grande ampleur, basée sur un échantillon représentatif à l'échelle nationale, comme nous l'envisageons dans le cas d'une reprise de notre étude.

## **II. Analyse des données**

Cette section étant consacré à l'analyse des données que nous avons récoltées, nous allons vérifier la véracité de nos hypothèses tout en discutant nos résultats avec ceux des travaux de recherche en sciences sociales, sans perdre de vue les biais qu'induit notre méthodologie. Pour ne citer que ceux-là : nous relevons des réponses déclaratives d'élèves de seconde provenant de deux lycées de l'académie de Toulouse, sur des choix de spécialité qui relèvent davantage du souhait que du choix définitif ; nous croisons ces réponses avec des indicateurs composites que nous créons à l'occasion de ce travail de recherche. Les réponses fournies sur la base de nos données sont donc à relativiser.

Nous commencerons, dans une première partie, par mettre en évidence la sociologie de notre échantillon étudié, avant de nous pencher sur les choix d'orientation scolaire.

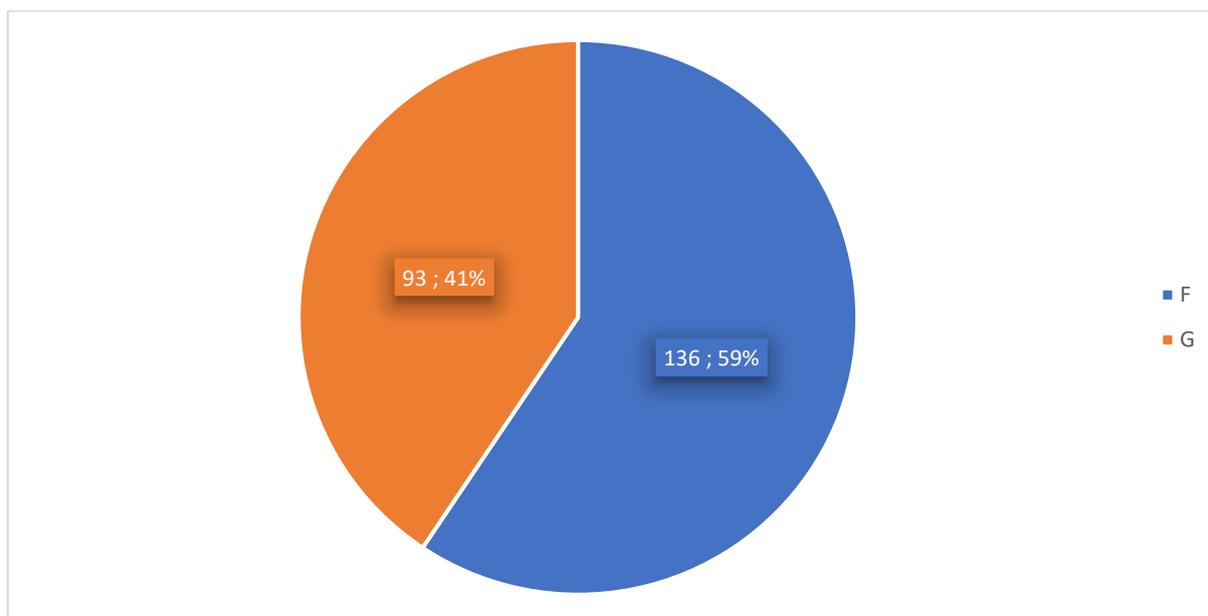
---

<sup>26</sup> Convert, B. (2003). Des hiérarchies maintenues. Espace des disciplines, morphologie de l'offre scolaire et choix d'orientation en France, 1987-2001. *Actes de la recherche en sciences sociales*. Vol. 149, 61-73.

## 1. Sociologie de l'échantillon des élèves ayant répondu et désirant s'orienter en première générale

### 1.1 Effectif des individus, sexe et proportion

Graphique 1 : Le sexe des élèves répondants et souhaitant s'orienter en première générale.



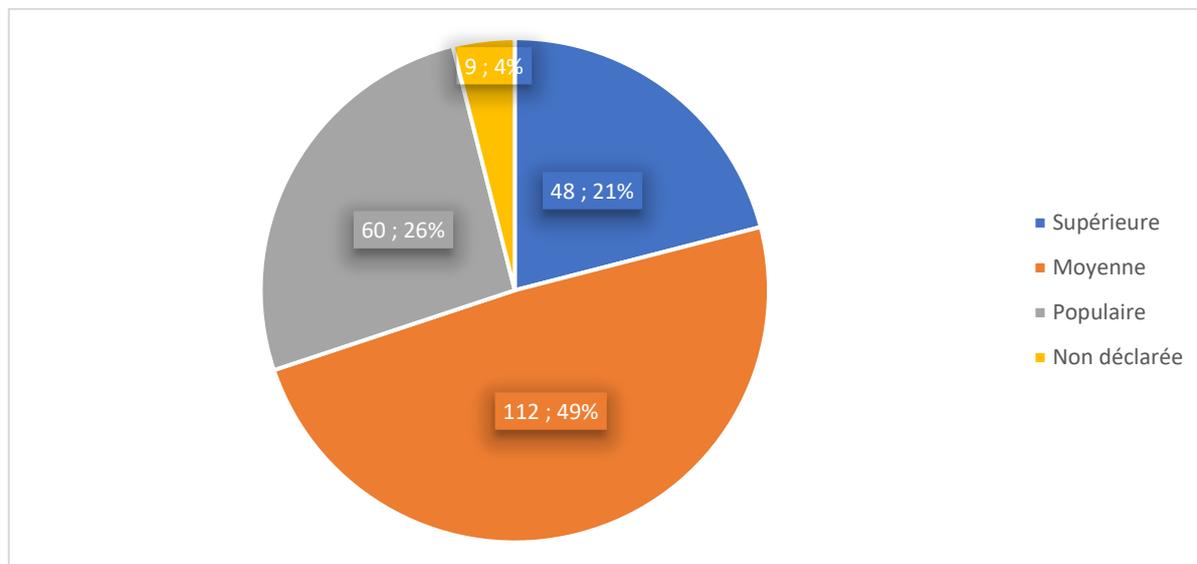
*Champ : élèves répondants et souhaitant s'orienter en première générale (effectif = 229).*

L'effectif s'élève à 229 élèves. Parmi ces élèves, 136 sont des filles, tandis que 93 sont des garçons. En termes de pourcentages, cela équivaut à 41% de garçons et à 59% de filles. Le premier constat est donc que l'échantillon étudié contient une proportion plus élevée de filles. Cela rejoint ce que le constat C. Fontanini suivant lequel les filles sont globalement plus nombreuses à intégrer des filières générales que les garçons<sup>27</sup>.

### 1.2 L'origine sociale des élèves interrogés

<sup>27</sup> Fontanini, C. (2016). *Orientation et parcours des garçons et des filles dans l'enseignement supérieur*. Presse Universitaire du Havre et de Rouen.

Graphique 2 : L'origine sociale des élèves répondants et souhaitant s'orienter en première générale.



*Champ : élèves répondants et souhaitant s'orienter en première générale (effectif = 229).*

L'échantillon étudié concentre majoritairement des élèves issus des catégories moyennes (49%). Il est possible que notre technique de codage de l'origine sociale des élèves ait contribué à cette surreprésentation des catégories moyennes. Les élèves issus des catégories populaires sont ceux qui sont le plus représentés après les élèves issus des catégories moyennes (26%). Enfin, les moins représentés (sans pour autant dire qu'ils ne le sont pas du tout) sont les élèves issus des catégories supérieures qui représentent approximativement 1/5<sup>e</sup> de l'échantillon (21%).

Tableau 1 : Origine sociale des élèves répondants et souhaitant s'orienter en première générale en fonction de leur sexe.

| Catégorie + Sexe,<br>R&G | F           |             | G           |             | Total général |
|--------------------------|-------------|-------------|-------------|-------------|---------------|
|                          | F           | G           | F           | G           |               |
| Supérieure               | 21%         | 20%         | 21%         | 20%         | 21%           |
| Moyenne                  | 50%         | 47%         | 50%         | 47%         | 49%           |
| Populaire                | 24%         | 30%         | 24%         | 30%         | 26%           |
| Non déclarée             | 5%          | 2%          | 5%          | 2%          | 4%            |
| <b>Total général</b>     | <b>100%</b> | <b>100%</b> | <b>100%</b> | <b>100%</b> | <b>100%</b>   |

*Champ : élèves répondants et souhaitant s'orienter en première générale (effectif = 229).*

D'après le tableau 1, il n'y a pas de différence notable de proportion entre les filles de catégories supérieures et les garçons de catégories supérieures. En ce qui concerne les élèves

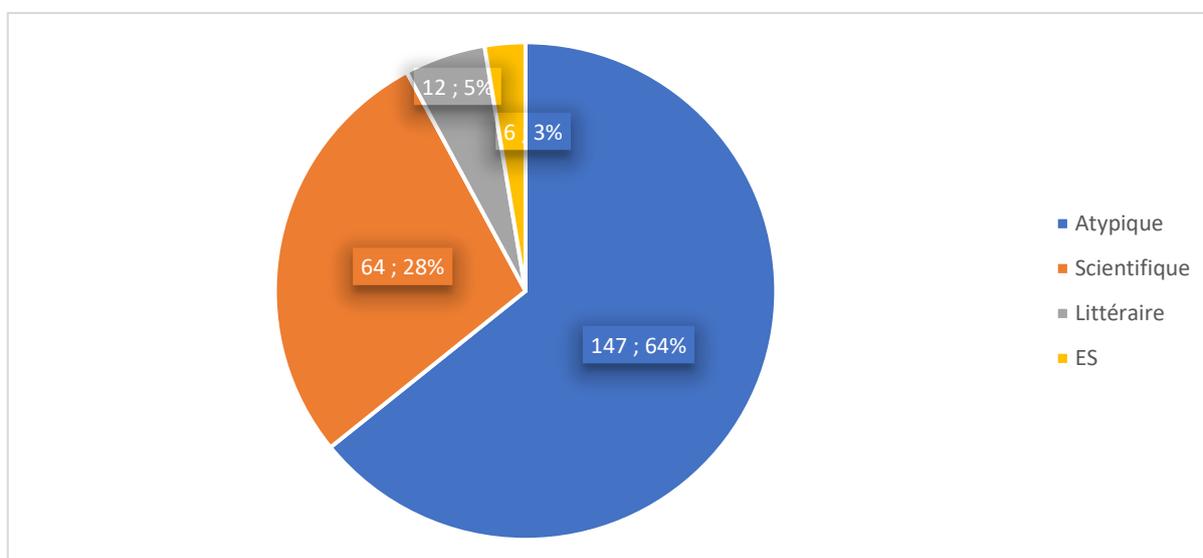
issus des catégories moyennes, on observe qu'il y a une légère surreprésentation de filles et une légère sous-représentation de garçons (3 points de pourcentage d'écart). Inversement, les garçons d'origine sociale populaire sont surreprésentés par rapport aux filles d'origine sociale équivalente (écart de 6 points de pourcentage).

Pour conclure sur cette analyse de l'échantillon sur lequel nous nous appuyons, on peut dire que, sur 10 élèves interrogés, environ 6 sont des filles, environ 4 sont des garçons. Sur ces 10 mêmes élèves, environ 2 sont d'origine sociale favorisée, près de 5 proviennent de catégories moyennes, 2,6 appartiennent aux catégories populaires. Les filles sont légèrement plus représentées parmi les catégories moyennes, tandis que les garçons le sont davantage dans les catégories populaires. L'analyse de cet échantillon va nous permettre d'apprécier des différences de choix d'orientation en fonction de ces variables sociologiques.

## 2. Les choix d'orientation typiques et atypiques

Une des questions qui sous-tend notre recherche est celle de savoir si la réforme RBGT a modifié les choix d'orientation. Comme dit précédemment, nous avons constitué des choix d'orientation dits typiques, c'est-à-dire qui reconstituent des filières (S, L ou ES) dans leurs trois premiers vœux et des choix d'orientation atypiques, c'est-à-dire dont les trois premiers vœux ne correspondent pas aux filières du précédent système. Il nous est apparu de manière assez claire, que la réforme RBGT a modifié ces choix d'orientation, comme l'indique le graphique ci-dessous.

Graphique 3 : Choix d'orientation en première générale.



*Champ : élèves répondants et souhaitant s'orienter en première générale (effectif = 229).*

Parmi les élèves de l'échantillon étudié, 64% composent un choix d'orientation dit atypique tandis que 36% des élèves reconstituent des filières « classiques » : 28% souhaitent reconstituer une filière scientifique, 5% une filière littéraire et 3% une filière ES. En d'autres termes, pour 2/3 des élèves, la RBGT a permis de construire une orientation personnalisée et a donc contribué à modifier la majeure partie des choix scolaires dans les lycées étudiés. Notre hypothèse selon laquelle cette réforme du baccalauréat aurait un impact limité sur les choix d'orientation des élèves est donc en grande partie invalidée dans les lycées enquêtés, puisque les souhaits d'orientation atypique y sont majoritaires.

Dans les prochaines parties, nous tenterons d'appréhender l'influence des variables sociologiques en voyant d'abord qui sont les élèves à l'orientation typique puis, dans un second temps, comment caractériser les élèves à l'orientation atypique (2.2).

## **2.1 Les élèves à l'orientation typique**

Dans notre échantillon de 229 élèves, 82 déclarent souhaiter s'orienter de façon typique, c'est-à-dire souhaitent reproduire l'ancien système d'orientation en première générale par filières. Parmi ces élèves ayant fait des vœux d'orientation typique, on dénombre 57% de filles et 43% de garçons. Par rapport à l'analyse de notre échantillon qui a été faite précédemment (59% de filles et 41% de garçons), on pourrait dire que le choix d'une orientation typique est très légèrement une tendance plutôt masculine. Cependant, la différence n'est pas marquante (2 points de pourcentage) et l'échantillon bien trop faible (82) pour prétendre à la significativité de cette conclusion. Par ailleurs, puisque cet écart en termes de sexe n'est pas marqué pour le choix d'un parcours typique, on peut s'attendre à ce que le choix d'un parcours atypique ne soit pas non plus clivant en fonction du sexe des élèves.

Parmi ces mêmes élèves souhaitant s'orienter en première générale de façon typique, on dénombre 21% d'élèves issus des catégories supérieures, 48% d'élèves issus des catégories moyennes et 29% d'élèves issus des catégories populaires. Par rapport à l'analyse des origines sociales de l'ensemble des répondants souhaitant s'orienter en première générale (21% de catégories supérieures, 49% de catégories moyennes et 26% de catégories populaires), on constate ici encore une très légère influence : en proportion, les choix d'orientation typique

attirent davantage les élèves d'origine sociale populaire (3 points de pourcentage de plus). Là aussi, puisque cette influence est subtile, nous devrions aussi nous attendre à ce que le choix d'un parcours atypique ne soit pas clivant en termes d'origine sociale.

Nous allons à présent entrer dans les détails des souhaits d'orientation typique pour déceler des écarts plus marquants de choix en fonction de ces variables sociologiques.

Tableau 2 : Les choix d'orientation typiques en fonction du sexe

| <b>Choix d'orientation typique en fonction du sexe</b> |             |             |                      |
|--|-------------|-------------|----------------------|
|  | <b>F</b>    | <b>G</b>    | <b>Total général</b> |
| Scientifique   | 72%         | 86%         | 78%                  |
| Littéraire   | 26%         | 0%          | 15%                  |
| ES   | 2%          | 14%         | 7%                   |
| <b>Total général</b>                                   | <b>100%</b> | <b>100%</b> | <b>100%</b>          |

*Champ : élèves choisissant une orientation typique des anciennes filières pour leur passage en première générale (effectif = 82).*

La représentativité des résultats obtenus sur les élèves à l'orientation typique est discutable compte-tenu de leur faible effectif : sur les 229 élèves ayant répondu au questionnaire et souhaitant s'orienter en première générale, seuls 82 élèves formulent des souhaits qui correspondent aux anciennes filières (et donc s'orientent de façon typique).

Le premier constat que l'on peut faire c'est que, quel que soit le sexe, le choix d'orientation typique privilégié est la reconstitution d'une filière scientifique. Sur 100 choix d'orientation typique, 78 sont des créations de l'ancienne filière S, 15 sont des créations de l'ancienne filière L et 7 sont des créations de l'ancienne filière ES. Ce qui semble entrer en résonance avec les études qui montrent que la filière scientifique était déjà celle qui était le plus demandée<sup>28</sup>. Si l'on prend en compte l'ensemble des choix d'orientation, ces chiffres passent respectivement à 28% pour les choix typiques scientifiques, 5% pour les choix typiques littéraires et 3% pour les choix typiques ES. Parmi les choix typiques, les choix littéraires sont donc très minoritaires et les choix typiques ES ont pratiquement disparu : sur l'ensemble des interrogés, seulement 6 élèves souhaiteraient recréer l'ancienne filière ES pour leur orientation

<sup>28</sup> Voir par exemple : Le Bastard-Landrier, S. (2005). L'expérience subjective des élèves de seconde : influence sur les résultats scolaires et les vœux d'orientation. *L'orientation scolaire et professionnelle*, p. 143-163

en première générale en choisissant les EDS Sciences économiques et sociales, Histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques et Mathématiques dans leurs trois premiers vœux. Sur la question de savoir qui profite de la RBGT pour recomposer des choix d'orientation scolaire atypiques, un premier élément de réponse peut donc être apporté en disant que ce sont principalement des élèves qui auraient souhaité s'orienter en première ES. Elément de réponse qui sera confirmé lors de l'étude des choix d'orientation atypiques.

Par ailleurs, s'agissant de notre hypothèse de l'impact limité de la RBGT sur les choix d'orientation, nous avons vu qu'elle était majoritairement réfutée sur nos terrains d'enquête, compte-tenu de la proportion des choix d'orientation atypiques. Cependant, pour le tiers de choix d'orientation typiques restants, il semblerait que seule l'ancienne filière scientifique persiste réellement (28% des choix d'orientation de l'ensemble des répondants). Les autres anciennes filières ayant davantage tendance à se recomposer parmi les choix atypiques.

Ce constat général sur les choix atypiques décomposés en filières étant fait, voyons à présent l'influence du sexe sur le choix de telle ou telle orientation typique. On remarque que les garçons ont une proportion plus importante de 8 points comparée à celle des filles dans l'orientation typique scientifique. Parmi les choix d'orientation typique, 72% des filles souhaitent recréer une filière scientifique contre 86 % des garçons. L'influence du sexe sur les choix d'orientation typiques apparaît plus marquée pour la filière littéraire. En effet, parmi les choix d'orientation typiques, on remarque qu'un quart des filles (26%) ont choisi la filière littéraire alors qu'aucun garçon ne l'a choisi ! L'effet du sexe sur la filière ES est également à souligner cependant, il reste très peu significatif puisqu'il ne s'agit que de 6 élèves de l'échantillon. Par conséquent, si l'influence du sexe en termes de choix d'orientation typique ou atypique n'a pas été significativement démontrée, elle semble plus prégnante lorsque l'on regarde dans les détails des choix d'orientation typique : parmi ceux qui souhaitent recréer une filière littéraire pour leur orientation en première générale, les filles sont largement majoritaires ; parmi ceux qui souhaitent recréer une filière scientifique pour leur orientation en première générale, les garçons sont majoritaires. Ici, on retombe sur les résultats des travaux de recherche sur l'influence du sexe dans l'orientation des élèves<sup>29</sup>. Notre hypothèse concernant les recompositions de filières en fonction du sexe est donc en partie corroborée par notre terrain d'enquête. Ces éléments de réponse devront être complétés par l'analyse des profils atypiques, puisque 72% des filles choisissant une orientation typique souhaitent recréer une filière

---

<sup>29</sup> Vouillot, F. (2007). L'orientation aux prises avec le genre. *Travail, genre et société* (18), p. 87-108.

scientifique. Cela va dans le sens de la persistance de la filière scientifique après la RBGT mais implique également que nous devons poursuivre notre analyse pour vérifier si les filles ont réellement tendance à avoir un profil plus littéraire que les garçons.

Voyons à présent ce qu'il en est lorsqu'on regarde les origines sociales de ceux qui souhaitent recréer les anciennes filières.

Tableau 3 : Les choix d'orientation typiques en fonction de l'origine sociale

| Choix d'orientation typique en fonction de l'origine sociale |             |             |             | Non         | Total       |
|--|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|
|  | Supérieure  | Moyenne     | Populaire   | déclarée    | général     |
| Scientifique   | 71%         | 85%         | 71%         | 100%        | 78%         |
| Littéraire   | 18%         | 8%          | 25%         | 0%          | 15%         |
| ES   | 12%         | 8%          | 4%          | 0%          | 7%          |
| <b>Total général</b>   | <b>100%</b> | <b>100%</b> | <b>100%</b> | <b>100%</b> | <b>100%</b> |

*Champ : élèves choisissant une orientation typique des anciennes filières pour leur passage en première générale (effectif = 82).*

On remarque que, toute proportion gardée, les élèves issus des catégories moyennes ont davantage tendance à recréer une filière scientifique pour leur orientation en première générale. Parmi les choix d'orientation typiques, 85% des élèves issus de catégories moyennes souhaitent reproduire une filière scientifique contre 71% pour les élèves d'origines sociales supérieure et populaire. Concernant le choix typique littéraire, ce sont les catégories populaires qui ont davantage tendance à recréer cette filière pour leur orientation en première générale. Parmi les choix d'orientation typiques, 25% des élèves issus de catégories populaires souhaitent reproduire une filière littéraire contre 18% pour les élèves issus de catégories supérieures et 8% pour les élèves issus de catégories moyennes. Au sujet du choix typique ES, ici encore l'échantillon n'est pas suffisamment élevé pour prétendre à la significativité du résultat.

Compte-tenu de ces données, on peut donc dire que le choix d'orientation typique scientifique attire plutôt les élèves issus des catégories moyennes tandis que le choix d'orientation typique littéraire attire plutôt les élèves issus des catégories populaires. Ces résultats ne réfutent pas pour autant les enquêtes qui concluent sur la surreprésentation des catégories supérieures parmi les élèves des filières scientifiques<sup>30</sup>. Déjà parce que notre échantillon est limité et porte sur

<sup>30</sup> Vouillot, F. (2007). L'orientation aux prises avec le genre. Travail, genre et société (18), p. 87-108.

Convert, B. (2003). Des hiérarchies maintenues. Espace des disciplines, morphologie de l'offre scolaire et choix d'orientation en France, 1987-2001. *Actes de la recherche en sciences sociales*. Vol. 149, 61-73.

deux lycées. Ensuite parce que nous relevons des préférences d'élèves de seconde et non pas un effectif d'élèves ayant été admis dans un parcours typique scientifique en première générale. Il est donc possible qu'au troisième trimestre les avis du Conseil de classe sur l'orientation des élèves qui envisagent un parcours typique scientifique soient tels qu'il y aura davantage d'élèves d'origine sociale favorisée dans ce parcours. Les informations dont nous disposons recensent des préférences. Lorsque l'on regarde les préférences de notre échantillon et qu'on les croise avec les origines sociales des élèves telles que nous les avons construites, on remarque des préférences pour une orientation typique scientifique plus marquées chez les élèves issus de catégories moyennes ; les préférences pour une orientation typique littéraire sont plus marquées chez les élèves issus de catégories populaires.

Au vu des résultats, notre hypothèse selon laquelle les élèves d'origine sociale supérieure seraient plus disposés à formuler des vœux scientifiques que les autres semble erronée. En effet, il semblerait plutôt que ce soit plutôt l'apanage des élèves issus de catégories moyennes. Une prochaine analyse chez les élèves à l'orientation atypique confirmera la réfutation de cette hypothèse, d'après les données dont nous disposons.

Nous allons à présent aborder les résultats concernant les élèves qui envisagent de s'orienter de façon atypique en première générale.

## **2.2 Les élèves à l'orientation atypique**

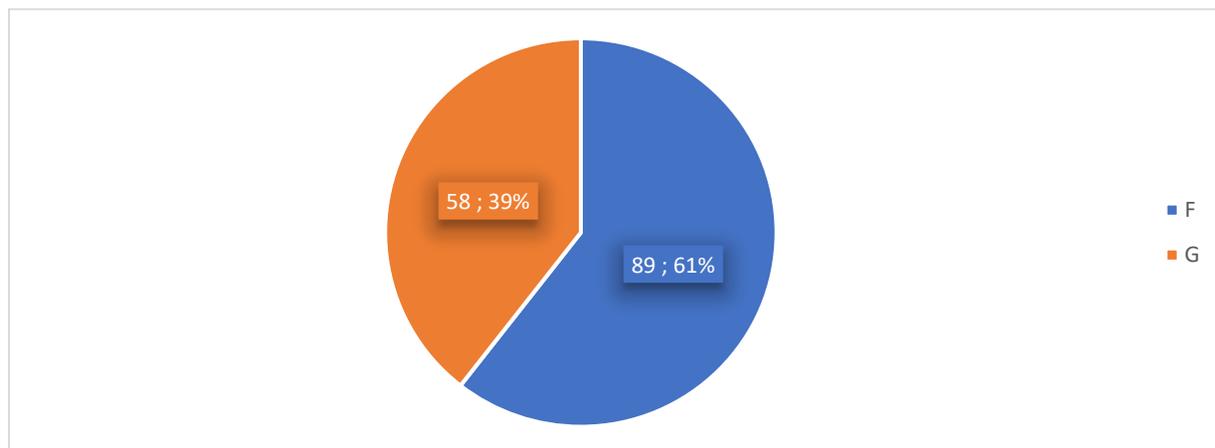
### **2.2.1 Présentation des élèves à l'orientation atypique**

Comme déjà précisé plus haut, les souhaits d'orientation atypique constituent une majorité de l'échantillon des élèves qui souhaitent s'orienter en général et qui ont répondu au questionnaire. En effet, d'après le graphique, les orientations atypiques constituent 64% de l'échantillon. C'est la raison pour laquelle nous pouvons dire que les élèves des deux lycées étudiés ont majoritairement tendance à profiter des nouvelles possibilités offertes par la RBGT, en se construisant un parcours d'orientation en première générale qui ne correspond pas au système de filières précédent.

Comment se répartissent les élèves envisageant une orientation atypique en fonction de leur sexe et en fonction de leur milieu social ?

*La répartition des élèves envisageant une orientation atypique en fonction de leur sexe*

Graphique 4 : Répartition des élèves choisissant une orientation atypique en fonction de leur sexe.



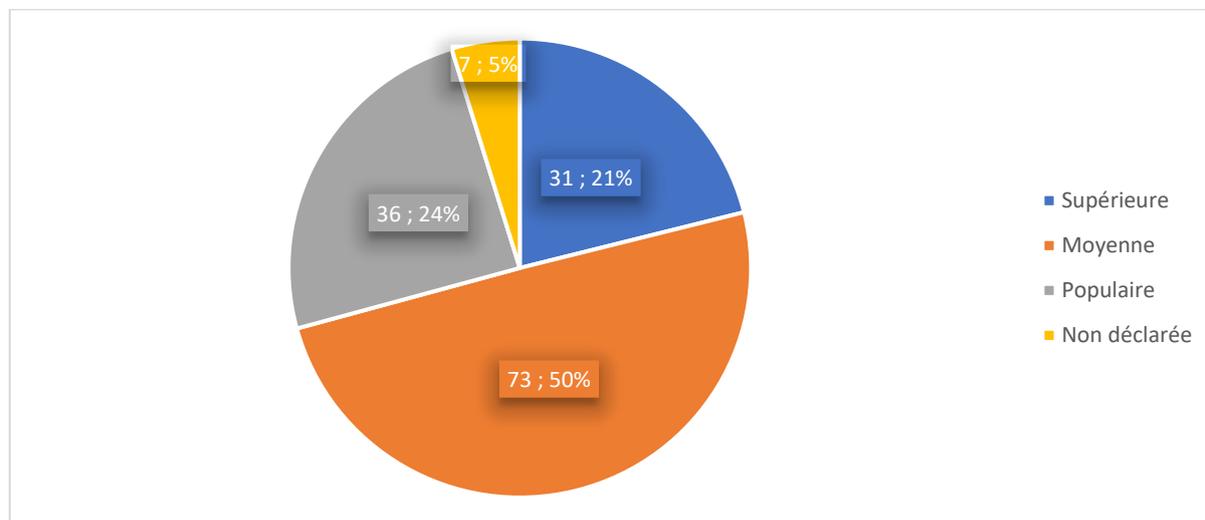
*Champ : élèves choisissant une orientation atypique pour leur passage en première générale (effectif = 147).*

Les résultats obtenus sur les élèves choisissant une orientation atypique sont déjà plus fiables que ceux concernant les élèves qui désirent s'orienter de façon typique, compte tenu de leur effectif plus important. Cependant, dans le cas d'une reprise de notre étude, il serait nécessaire d'agrandir notre échantillon pour prétendre à l'objectivité de nos résultats.

Parmi les élèves aux choix d'orientation atypiques, on constate qu'il y a une majorité de fille (61% de filles pour 39% de garçons) sans pour autant constater qu'elles sont surreprésentées. En effet, l'échantillon initiale contient 59% de fille et 41% de garçons. Cela confirme qu'on ne peut observer une quelconque sur ou sous-représentation de filles ou de garçons parmi les choix d'orientation atypiques. Ces vœux ne sont pas vraiment clivants en termes de sexe. Qu'en est-il de l'origine sociale ?

*La répartition des élèves envisageant une orientation atypique en fonction de leur origine sociale*

Graphique 5 : Répartition des élèves choisissant une orientation atypique en fonction de leur origine sociale



*Champ : élèves choisissant une orientation atypique pour leur passage en première générale (effectif = 147).*

Parmi les élèves aux souhaits d'orientation atypiques, on observe une majorité issue des catégories moyennes (50%) contre 24% d'origine sociale populaire et 21% d'origine sociale supérieure. Comme prévu, ces résultats sont comparables aux données de l'échantillon. En effet, l'échantillon des répondants souhaitant s'orienter en première générale est constitué à 49% d'élèves issus de catégories moyennes, à 21% d'élèves issus de catégories supérieures et à 26% d'élèves d'origine sociale populaire. Symétriquement à ce que nous avons observé pour le cas des choix typiques, qui attirent légèrement plus d'élèves issus de catégories populaires, on observe ici que ces élèves ont légèrement moins tendance à souhaiter une orientation atypique (2 points de pourcentage en moins par rapport à l'échantillon de base). Il faudrait effectuer un travail d'enquête sur un échantillon bien plus conséquent pour confirmer une régularité sur ce point-là. Hormis cela, compte-tenu des données dont nous disposons, il semble que l'origine sociale n'entraîne pas d'effet significatif quant au type de choix effectué.

Ces premiers résultats ne permettent pas de déceler un quelconque caractère clivant, en termes de sexe et d'origine sociale, du choix pour une orientation atypique. Nous allons à présent entrer dans les détails des choix atypiques en nous demandant qui sont les élèves qui essayent de recomposer, de façon atypique, un parcours scientifique, littéraire ou artistique.

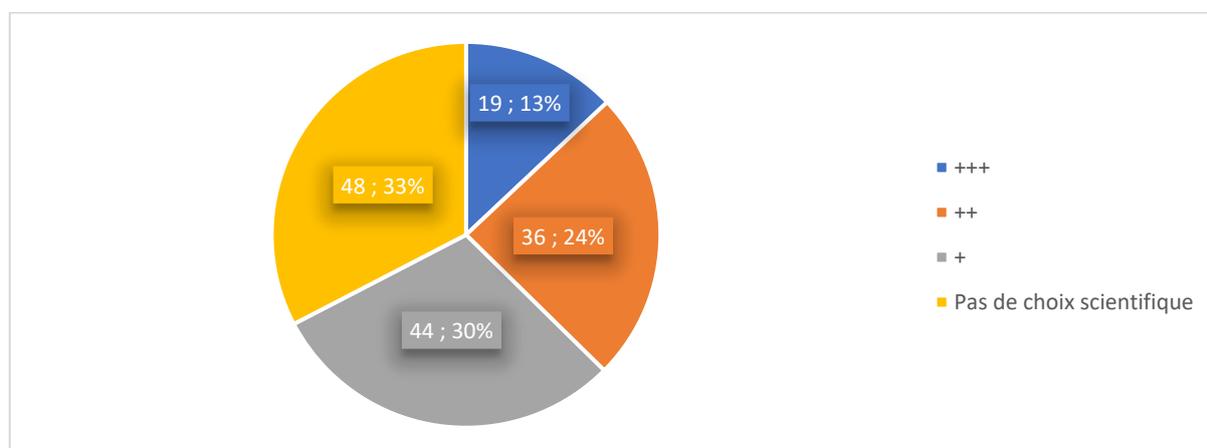
## 2.2.2 Les profils des élèves atypiques

### *L'analyse par profils des élèves atypiques*

Au-delà des orientations typiques et atypiques, pour tenter de savoir si les élèves envisagent de reconstituer un parcours particulier de façon atypique, nous avons constitué des profils orientés suivant le type d'EDS souhaités : les profils littéraires qui choisissent des EDS rattachés au pôle littéraires (HLP, LLCE et HGGSP), les profils scientifiques qui choisissent des EDS rattachés au pôle scientifique (Maths, PC, SVT et SI) et enfin les profils artistiques qui envisagent des EDS rattachés au pôle artistique (CAV et CIRQ). Cette classification des disciplines par pôles est reprise de celle qui est utilisée en conseil de classe dans les EPLE. Pour rester fidèle à cette convention, nous ne classons pas l'EDS SES dans un pôle particulier. En effet, en conseil de classe, l'EDS SES n'est pas classé dans un pôle, tout comme l'EPS.

Le nombre de « + » indique le nombre d'EDS choisis et rattachés au pôle correspondant. Par exemple, pour un profil artistique « ++ » signifie que, parmi ses quatre vœux d'EDS, l'élève en a choisi 2 qui se rattachent au pôle artistique (CAV et CIRQ). Il est ainsi possible d'avoir un élève qui envisage de reconstruire une filière scientifique de façon atypique en choisissant par exemple Maths, PC et SES, puis HGGSP en quatrième vœu. Son profil scientifique serait « ++ », son profil littéraire serait « + » et son profil artistique « Pas de choix artistique ». Voyons à présent les tendances en termes de profils des élèves à l'orientation atypique.

Graphique 6 : Répartition des élèves choisissant une orientation atypique en fonction de leur profil scientifique.

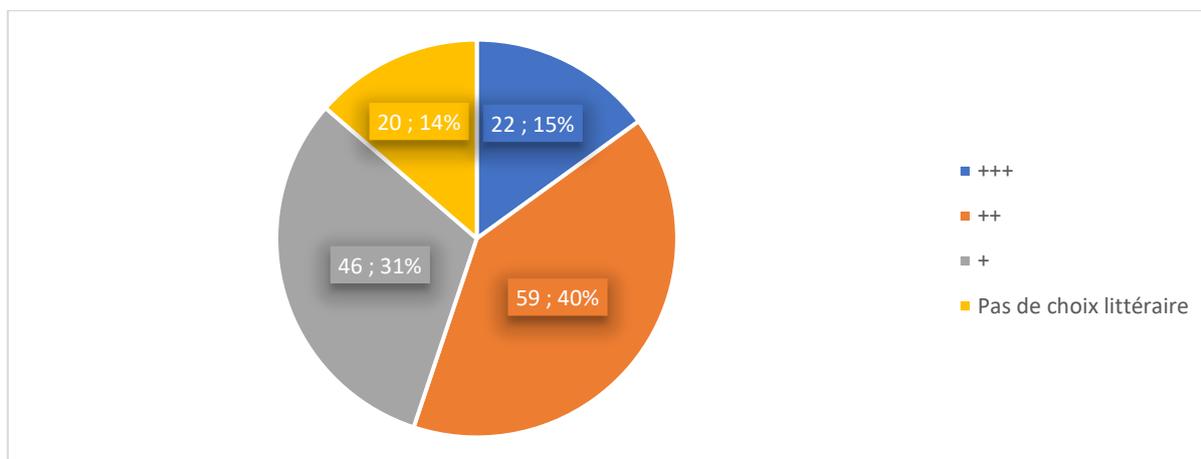


*Champ : élèves choisissant une orientation atypique pour leur passage en première générale (effectif = 147).*

Le graphique 6 nous montre que les élèves atypiques interrogés tendent à se détourner des matières du pôle scientifique : 13% d'entre eux font 3 vœux de matières scientifiques parmi leurs 4 vœux d'orientation en première générale, 24% en font 2 vœux, 30% en font seulement 1 et 33% ne font aucun vœu du pôle scientifique. En tout, 67% d'entre eux formulent au moins 1 vœu scientifique sur les 4 pour la première générale. Cette proportion est loin d'être négligeable mais lorsque l'on regarde l'intensité du profil scientifique, plus il y a de choix de matières scientifiques, moins la proportion est élevée parmi les orientations atypiques.

Ces résultats sont cohérents avec ceux que l'on a trouvé au sujet des élèves à l'orientation typique : parmi les vœux d'orientation typique, le choix de la recreation d'une filière scientifique est largement majoritaire (78% des vœux typiques mais 28% de l'ensemble des répondants). On peut donc dire que les élèves ayant un profil scientifique marqué ont tendance à formuler des vœux d'orientation typique, ce qui explique pourquoi ces profils sont sous-représentés parmi les orientations atypiques.

Graphique 7 : Répartition des élèves choisissant une orientation atypique en fonction de leur profil littéraire.



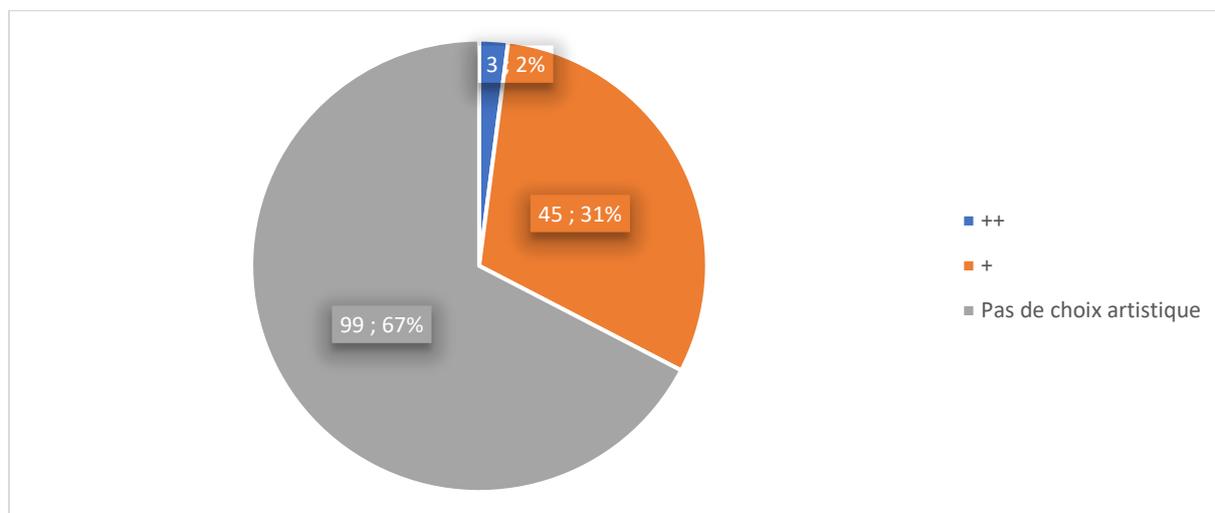
*Champ : élèves choisissant une orientation atypique pour leur passage en première générale (effectif = 147).*

Dans le graphique 7, nous pouvons voir que les élèves à l'orientation atypique tendent davantage à formuler des vœux littéraires. 86% des souhaits d'orientations atypiques formulent au moins 1 vœu du pôle littéraire sur 4. Quand on regarde en détail le profil littéraire des élèves à l'orientation atypique, on remarque que ces élèves ont plutôt tendance à choisir 2 vœux littéraires parmi leurs 4 souhaits : 14% d'entre eux ne formulent pas de vœux littéraires, 31% formulent 1 seul vœu littéraire sur 4, 40% font 2 vœux littéraires et 15% font 3 vœux littéraires.

La tentative de recomposer une filière littéraire de façon atypique semble donc plus probable que la tentative de recomposer une filière scientifique de façon atypique même si, dans l'absolu, les proportions des profils scientifiques et littéraires marqués sont relativement similaires : 13% de profils scientifiques « +++ » parmi les élèves aux choix l'orientation atypiques contre 15% de profils littéraires « +++ ». Il y a tout de même 24% de ces élèves qui ont un profil scientifique « ++ » contre 40% pour les profils littéraires « ++ ».

Ces résultats cohérents avec ceux sur la recombinaison de la filière typique littéraire, où on dénombrait seulement 12 élèves (soit 5% de l'ensemble des répondants souhaitant s'orienter en première générale) à vouloir recréer l'ancienne filière littéraire. Nous avons sous-entendu que les élèves qui se seraient orientés ainsi profiteraient davantage des nouvelles possibilités de choix d'orientation offertes par la RBGT par rapport aux élèves qui se seraient orientés en filière scientifique. Le fait que les élèves envisageant une orientation atypique soient plus susceptibles de formuler des vœux littéraires va dans le sens de cette hypothèse.

Graphique 8 : Répartition des élèves choisissant une orientation atypique en fonction de leur profil artistique.



*Champ : élèves choisissant une orientation atypique pour leur passage en première générale (effectif = 147).*

Avec le graphique 8, une tendance très nette apparaît : la plupart des élèves qui envisagent une orientation atypique ne choisit aucun vœu artistique (67%). En effet, seulement un tiers de ces élèves font au moins 1 vœu du pôle artistique. Seulement 3 élèves sur l'ensemble des répondants (orientations typiques et atypiques) formulent 2 vœux artistiques sur 4. Ceci peut

s'expliquer par le fait que les élèves auraient intégré qu'il n'est pas possible d'envisager une orientation en première générale avec deux EDS artistiques.

Pour résumer ces quelques résultats sur les orientations atypiques en fonction des profils : les élèves qui formulent au moins un choix artistique pour leur orientation en première générale sont minoritaires parmi les choix d'orientation atypiques (33%). Les élèves qui envisagent une orientation atypique sont moins susceptibles de choisir au moins une matière scientifique (67%), qu'au moins une matière littéraire (86%). Compte-tenu de l'effectif des élèves à l'orientation typique littéraire et de l'occurrence du profil littéraire parmi les orientations atypiques, nous avançons la possibilité selon laquelle ce sont plus les élèves qui auraient auparavant choisi de s'orienter en filière littéraire qui préféreraient s'orienter de façon atypique, que les élèves qui auraient choisi de s'orienter en filière scientifique. Pour pouvoir avancer cette hypothèse pour les élèves qui auraient choisi de s'orienter en filière économique et sociale, nous effectuerons une analyse plus fine avec les EDS. Puisque l'analyse en termes de profils exclue de fait les SES.

Nous allons maintenant croiser ces résultats sur les profils des élèves à l'orientation atypique avec les variables du sexe et de l'origine sociale pour chercher à déterminer qui sont ces élèves aux profils plutôt scientifiques, plutôt littéraire ou plutôt artistique.

### *Les choix d'orientation atypiques en fonction du sexe*

#### \* Profils scientifiques

Tableau 4 : Répartition des profils scientifiques en fonction du sexe, parmi les orientations atypiques.

| Profils scientifiques en fonction du sexe (Atypiques) |             |             |               |
|---|-------------|-------------|---------------|
|   | F           | G           | Total général |
| +++   | 12%         | 14%         | 13%           |
| ++  | 16%         | 38%         | 24%           |
| +   | 34%         | 24%         | 30%           |
| Pas de choix scientifique                             | 38%         | 24%         | 33%           |
| <b>Total général</b>                                  | <b>100%</b> | <b>100%</b> | <b>100%</b>   |

*Champ : élèves choisissant une orientation atypique pour leur passage en première générale (effectif = 147).*

Parmi les élèves souhaitant s'orienter de façon atypique, lorsque l'on croise les profils scientifiques avec le sexe de ces élèves, on voit que notre constat précédent (qui apparaît dans la colonne « Total général »), selon lequel les élèves à l'orientation atypique ont tendance à se détourner des matières scientifiques, correspond davantage aux filles qu'aux garçons. En effet, 12% des filles font le vœu de 3 matières scientifiques parmi leurs 4 vœux contre 14% pour les garçons ; 16% des filles choisissent 2 matières scientifiques contre 38% chez les garçons ; 34% des filles choisissent une seule matière scientifique contre 24% chez les garçons ; 38% des filles ne choisissent aucune matière scientifique contre 24% chez les garçons. Cela pourrait en partie être expliquée par la socialisation différenciée en fonction du sexe. L'École, en tant qu'instance de socialisation, participe au renforcement des stéréotypes genrés. Comme le montre J. Pinto, certains acteurs de l'éducation vont désinciter les filles à poursuivre au sein de certaines filières (notamment la filière scientifique) dans la mesure où d'autres filières pourront leur permettre de trouver des métiers considérés plus adaptés à leur sexe<sup>31</sup>.

A ce stade, deux remarques peuvent être émises. La première consiste à apporter une nuance à la proposition que nous avons évoqué précédemment : si les élèves qui, avec l'ancien système de filières, se seraient orientés en filière scientifique semblent moins disposés à s'orienter de façon atypique que les élèves qui se seraient orientés en filière littéraire, c'est davantage le cas pour les filles que pour les garçons. En effet, les garçons semblent un peu plus disposés à faire des choix de matières scientifiques de façon atypique que les filles. Si la tendance générale correspond plus à ce que l'on observe chez les filles que chez les garçons, c'est en partie lié au fait que les filles sont plus représentées dans notre échantillon : pour rappel, le sous-échantillon des élèves envisageant de s'orienter de façon atypique est composé de 61% de filles et de 39% de garçons. Une deuxième remarque peut être faite vis-à-vis de notre hypothèse selon laquelle les filles essaieraient plutôt de recomposer des filières littéraires tandis que les garçons essaieraient quant à eux de recomposer des filières scientifiques, les résultats obtenus vont dans le sens de la seconde partie de cette hypothèse. En effet, alors que le choix pour une orientation typique ou atypique n'est pas réellement clivant en fonction du sexe, ce niveau d'analyse par profils va dans le sens des travaux d'enquêtes sur les choix de filières. On retrouve en partie ce clivage sexué avec des garçons envisageant davantage un parcours scientifique que les filles. Néanmoins, dans l'absolu, il ne faut pas oublier que près de la moitié des garçons souhaitant une orientation atypique (48%) envisage de choisir au plus une seule matière scientifique parmi

---

<sup>31</sup> Pinto, J. (1990). Une relation enchantée : la secrétaire et son patron. *Actes de la recherche en sciences sociales*, 4 (84), p. 32-48.

les 4 choix qu'ils peuvent émettre. Mais cette proportion est significativement plus élevée chez les filles (72%).

Nous avons vu que les garçons semblent plus disposés que les filles à tenter de recomposer une filière scientifique de façon atypique. Le constat sera-t-il symétrique en regardant les profils littéraires ?

\* Profils littéraires

Tableau 5 : Répartition des profils littéraires en fonction du sexe, parmi les orientations atypiques.

| Profil littéraire en fonction du sexe (Atypiques) |   |             |               |             |
|---|---|-------------|---------------|-------------|
|   | F | G           | Total général |             |
| +++   |   | 19%         | 9%            | 15%         |
| ++  |   | 46%         | 31%           | 40%         |
| +   |   | 30%         | 33%           | 31%         |
| Pas de choix littéraire                           |   | 4%          | 28%           | 14%         |
| <b>Total général</b>                              |   | <b>100%</b> | <b>100%</b>   | <b>100%</b> |

*Champ : élèves choisissant une orientation atypique pour leur passage en première générale.*

Ici encore, dans ce tableau 5, l'écart entre les valeurs correspondant aux filles et les valeurs de la colonne « Total général » est moindre qu'entre ces dernières et celles correspondant aux garçons, laissant apparaître la surreprésentation des filles dans cet échantillon. Lorsque l'on regarde dans les détails de l'intensité du profil littéraire des élèves, les filles sont supérieures en proportion à cette tendance générale lorsqu'il s'agit de choisir au moins 2 vœux littéraires sur les 4 vœux qu'elles peuvent formuler : elles sont 19% pour le choix de 3 matières du pôle littéraire contre 15% pour la tendance générale ; elles sont 46% à choisir 2 vœux littéraires contre 40% pour la tendance générale. Quant aux garçons, ils sont supérieurs en proportion à cette tendance générale lorsqu'il s'agit de choisir au plus un seul vœu littéraire sur les 4 vœux qu'ils peuvent formuler : ils sont 33% à choisir un seul vœu littéraire contre 31% pour la tendance générale et 28% à ne choisir aucun vœu littéraire contre 14% pour la tendance générale. Des écarts plus significatifs s'observent aux deux extrémités du spectre des profils littéraires : parmi les orientations atypiques qui choisissent 3 matières littéraires sur les 4 vœux qu'ils peuvent formuler, il y a 10 points de pourcentage d'écart en faveur des filles ; dans le même sous-échantillon, il y a 24 points de pourcentage d'écart en faveur des garçons parmi ceux qui ne formulent aucun vœu littéraire.

Pour reprendre notre hypothèse, avec les données dont nous disposons, il semble assez nettement que les filles essayent davantage de recomposer des filières littéraires que les garçons, ce qui va de nouveau dans le sens des mêmes travaux sur les choix de filières en fonction du sexe<sup>32</sup>. Nous avons vu que, dans les lycées étudiés, les garçons semblent davantage tenter de recomposer un parcours scientifique de façon atypique que les filles, nous pouvons désormais avancer que, symétriquement, les filles sont davantage disposées à recomposer un parcours littéraire de façon atypique que les garçons. Bien entendu, pour nuancer le propos, il ne faut pas oublier que 64% des garçons envisageant une orientation atypique formulent entre 1 et 2 souhaits littéraires, ce qui est loin d'être négligeable. Mais nous ne sommes pas au plus des trois quarts de filles (76%) sur ce cas de figure.

Avec les données dont nous disposons, il n'est pas possible de savoir si ce *gap* de préférences scientifiques et littéraires en fonction du sexe avec la RBGT se creuse ou se réduit. Pour cela, il faudrait croiser ces données avec celles des années précédentes au sein de ces mêmes établissements. Cette approche comparative, que nous aurions souhaité réaliser, se révélerait pertinente dans le cas d'une poursuite de cette étude. Voyons à présent ce qu'il en est des profils artistiques.

\* Profils artistiques

Tableau 6 : Répartition des profils artistiques en fonction du sexe, parmi les orientations atypiques.

| <b>Profils artistiques en fonction du sexe (Atypiques)</b> |             |             |                      |
|--|-------------|-------------|----------------------|
|  | <b>F</b>    | <b>G</b>    | <b>Total général</b> |
| ++   |             | 1%          | 3%                   |
| +  |             | 28%         | 34%                  |
| Pas de choix artistique                                    |             | 71%         | 62%                  |
| <b>Total général</b>                                       | <b>100%</b> | <b>100%</b> | <b>100%</b>          |

*Champ : élèves choisissant une orientation atypique pour leur passage en première générale (effectif = 147).*

Lorsque l'on croise ces profils avec le sexe des élèves, on remarque que les garçons semblent un peu plus disposés que les filles à choisir une discipline artistique : 34% des garçons choisissant une orientation atypique formulent un vœu artistique contre 28% des filles, soit un écart de 6 points de pourcentage en faveur des garçons. Cet écart s'accroît, en faveur des filles

<sup>32</sup> Vouillot, F. (2007). L'orientation aux prises avec le genre. Travail, genre et société (18), p. 87-108.

cette fois, lorsque l'on regarde le non-choix de matière artistique : 71% des filles contre 62% des garçons, soit 9 points de pourcentage d'écart. Ces résultats ne font pas échos à ceux de Claire Lemêtre dans sa thèse sur le baccalauréat théâtre<sup>33</sup>. Elle révèle notamment que ce choix pour une orientation dite « artistique » est fortement féminisé : cette formation accueille 84% de filles.

N'ayant pas trouvé davantage de travaux concernant les choix de matières artistiques, nous ne sommes pas en mesure de fournir des explications pour un tel écart. Une hypothèse peut toutefois être émise en termes de prise de risque. En effet, choisir une matière artistique c'est en partie se priver d'une matière qui pourrait potentiellement valoriser le dossier d'un élève au moment d'inscrire les vœux sur la plateforme Parcoursup. Pour rappel, toutes les formations classent désormais les candidats sur la base de critères scolaires, notamment les EDS poursuivis. En outre, ne pas choisir un EDS qui ouvre un maximum de portes (comme les mathématiques, les sciences économiques et sociales ou langues, littératures et civilisations étrangères) constitue une vraie prise de risque. Cette prise de risque serait peut-être soutenue par des élèves suffisamment sûrs d'eux pour se permettre de choisir une discipline artistique avec d'autres EDS plus « rentables » en termes de poursuite d'études sélectives, attitude que l'on prête généralement aux élèves d'origine sociale favorisée. Elle pourrait aussi être soutenue par des élèves qui n'ont pas les codes scolaires des catégories aisées et qui souhaitent choisir une, voire deux matières artistiques par simple intérêt personnel, sans penser à une cohérence des choix vis-à-vis d'une poursuite d'études supérieures hypothétique, attitude que l'on prêterait plutôt aux élèves issus de catégories populaires. Nous pourrions esquisser les traits de cette hypothèse lorsque nous croiserons les profils des élèves avec leurs origines sociales. Il est également possible que cette prise de risque soit adoptée par des élèves ayant développé un engagement intense pour une matière scientifique et qui, à l'instar des apprentis footballeurs professionnels et des doctorants en sciences humaines et sociales, vivraient cet engagement sur le mode de la vocation avec un rapport incertain à l'avenir<sup>34</sup>. Avec un recensement des EDS privilégiés par les formations post-bac et des entretiens menés auprès des élèves concernés, il serait possible de vérifier cette hypothèse.

Nous avons appréhendé les profils scientifiques, littéraires et artistiques des élèves envisageant une orientation atypique en fonction de leur sexe. Voyons à présent qui sont les

---

<sup>33</sup> Lemêtre, C. (2010). *Entre démocratisations scolaire et culturelle : sociologie du baccalauréat théâtre*. [Thèse de doctorat, Université de Nantes. Theses.fr. <http://www.theses.fr/2009NANT3031#>

<sup>34</sup> Darmon, M. (2016). *La socialisation* (3<sup>e</sup> édition). Arman Colin.

élèves qui essaient de construire un parcours scientifique, littéraire ou artistique de façon atypique en fonction de leur origine sociale.

### *Les profils atypiques en fonction de l'origine sociale*

#### \* Profils scientifiques

Tableau 7 : Répartition des profils scientifiques en fonction de l'origine sociale, parmi les orientations atypiques.

| Profil scientifique en fonction de la catégorie (Atypiques) |             |             |             | Non         | Total       |
|---|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|
|   | Supérieure  | Moyenne     | Populaire   | déclarée    | général     |
| +++   | 6%          | 16%         | 14%         | 0%          | 13%         |
| ++  | 26%         | 23%         | 28%         | 14%         | 24%         |
| +   | 29%         | 29%         | 36%         | 14%         | 30%         |
| Pas de choix scientifique                                   | 39%         | 32%         | 22%         | 71%         | 33%         |
| <b>Total général</b>  | <b>100%</b> | <b>100%</b> | <b>100%</b> | <b>100%</b> | <b>100%</b> |

*Champ : élèves choisissant une orientation atypique pour leur passage en première générale (effectif = 147).*

Comme pour les tableaux précédents où l'on constatait une ressemblance entre les tendances générales et celles des filles, les colonnes de « Total général » des prochains tableaux feront apparaître des proportions proches de celles des élèves issus de catégories moyennes à cause de leur surreprésentation au sein de ce sous-échantillon (50% des élèves choisissant une orientation atypique). Le point sur lequel les élèves issus de catégories moyennes se détachent le plus de la tendance générale c'est au niveau du profil scientifique le plus prononcé : 16% de ces élèves font 3 vœux de matières scientifiques sur leurs 4 vœux, contre une tendance générale de 13%. Ce chiffre s'élève à 14% pour les élèves issus de catégories populaires et 6% pour les élèves issus de catégories supérieures. En effet, il semblerait que la recombinaison d'un parcours scientifique de façon atypique soit davantage l'apanage des catégories moyennes et populaires que des catégories supérieures. Avec les résultats vus précédemment chez les orientations atypiques (85% d'élèves issus de catégories moyennes recomposent une filière scientifique contre 71% pour les catégories supérieures et populaires), nous pouvons dire que, dans la population étudiée et avec l'indicateur que nous avons choisi pour déterminer l'origine sociale des élèves, ceux qui sont issus des catégories moyennes semblent davantage disposés à choisir

des matières scientifiques que leurs homologues des catégories supérieures. Ces derniers semblent d'ailleurs plus disposés que les autres à ne pas choisir de matières scientifiques, lorsqu'ils choisissent une orientation atypique : parmi les élèves issus des catégories supérieures envisageant une orientation atypique, 39% ne font aucun vœu scientifique contre 32% pour ceux qui sont issus de catégories moyennes et 22% pour les catégories populaires. On voit également que les élèves d'origine sociale populaire sont, plus que les autres, disposés à formuler au moins un vœu scientifique sur leurs 4 vœux d'orientation en première générale. Ces résultats ne vont pas dans le sens des études sociologiques sur l'orientation des élèves de seconde, selon lesquelles les parcours scientifiques sont plus prisés par les élèves d'origine sociale aisée<sup>35</sup>.

Comme nous l'avons vu dans l'analyse croisant le choix d'une récréation d'une filière scientifique avec l'origine sociale des élèves à l'orientation typique, il semblerait que notre hypothèse selon laquelle les élèves d'origine sociale supérieure seraient plus disposés à formuler des vœux scientifiques que les autres soit réfutée. Les données dont nous disposons montrent que les catégories moyennes et populaires ont tendance à formuler plus de choix scientifiques que les élèves d'origine sociale supérieure. C'est plutôt le cas pour les élèves issus des catégories populaires lorsque l'on regarde les orientations atypiques et plutôt le cas pour les élèves issus des catégories moyennes lorsque l'on regarde les orientations typiques.

\* Profils littéraires

Tableau 8 : Répartition des profils littéraires en fonction de l'origine sociale, parmi les orientations atypiques.

| Profil littéraire en fonction de la catégorie (Atypiques) |             |             |             | Non         | Total général |
|---|-------------|-------------|-------------|-------------|---------------|
|   | Supérieure  | Moyenne     | Populaire   | déclarée    |               |
| +++   | 19%         | 16%         | 8%          | 14%         | 15%           |
| ++  | 48%         | 33%         | 44%         | 57%         | 40%           |
| +   | 23%         | 38%         | 28%         | 14%         | 31%           |
| Pas de choix littéraire                                   | 10%         | 12%         | 19%         | 14%         | 14%           |
| <b>Total général</b>                                      | <b>100%</b> | <b>100%</b> | <b>100%</b> | <b>100%</b> | <b>100%</b>   |

*Champ : élèves choisissant une orientation atypique pour leur passage en première générale (effectif = 147).*

<sup>35</sup> Le Bastard-Landrier, S. (2005). L'expérience subjective des élèves de seconde : influence sur les résultats scolaires et les vœux d'orientation. *L'orientation scolaire et professionnelle*, p. 143-163

Le tableau 8 nous montre que, parmi les élèves souhaitant s'orienter de façon atypique, ceux qui sont issus des catégories supérieures semblent plus disposés à tenter de recomposer une filière littéraire de façon atypique que leurs homologues issus des catégories moyennes (en moindre mesure) et populaires (surtout). En effet, parmi les souhaits d'orientation atypique, 19% des élèves issus des catégories supérieures ont formulé 3 vœux de matières littéraires parmi leurs 4 souhaits contre 16% pour ceux qui sont issus de catégories moyennes et 8% pour les élèves d'origine sociale populaire. Concernant les origines sociales supérieures et populaires, les préférences tendent fortement vers 2 souhaits littéraires parmi les 4 vœux avec respectivement 48% et 44% (contre 33% chez ceux qui sont issus de catégories moyennes). Pour les élèves issus de catégories moyennes, les préférences tendent vers un seul choix de matière littéraire sur les 4 vœux avec 38% (contre 23% pour les origines sociales supérieures et 28% pour les origines sociales populaires). Parmi ces élèves envisageant une orientation atypique, ceux qui sont issus de catégories populaires semblent cependant plus disposés que les autres à ne choisir aucun vœu littéraire avec 19%, contre 12% pour ceux qui sont issus de catégories moyennes et 10% pour les origines sociales supérieures.

Par rapport aux résultats précédents obtenus sur les profils scientifiques, nous pouvons confirmer la tendance selon laquelle, parmi les élèves souhaitant s'orienter de façon atypique, ceux qui sont issus de catégories supérieures formulent davantage de souhaits littéraires et moins de souhaits scientifiques et, symétriquement, ceux qui sont issus de catégories moyennes formulent moins de souhaits littéraires et davantage de souhaits scientifiques. Les faits sont bien entendus plus tranchés puisque, quelle que soit l'origine sociale, plus de la moitié formulent un à deux souhaits scientifiques et littéraires. La tendance dessine une préférence littéraire chez les élèves d'origine sociale supérieure et scientifique du côté des catégories moyennes, sans que ces préférences soient significativement tranchées. Il nous semble que cela suffit cependant à réfuter notre hypothèse selon laquelle les élèves issus de catégories supérieures formuleraient davantage de préférences scientifiques en comparaison aux autres origines sociales.

Dans notre analyse des orientations typiques en fonction de l'origine sociale, nous avons vu que seulement 8% des élèves issus de catégories moyennes souhaitent recréer une filière littéraire pour leur orientation en première générale, contre 18% pour les origines sociales supérieures et 25% pour les origines populaires. Ces derniers, s'ils préfèrent plus que les autres recréer une filière littéraire de façon typique, semblent cependant moins disposés à le faire de façon atypique, compte tenu des résultats du tableau 8. Ce serait davantage le cas pour les élèves

issus de catégories supérieures, qui s'accommoderaient plus volontiers de recomposer une filière littéraire de façon atypique.

\* Profils artistiques

Tableau 9 : Répartition des profils artistiques en fonction de l'origine sociale, parmi les orientations atypiques.

| Profil artistique en fonction de la catégorie (Atypiques) | Non déclarée |             |             |             | Total général |
|---|--------------|-------------|-------------|-------------|---------------|
|   | Supérieure   | Moyenne     | Populaire   | déclarée    |               |
| ++  | 3%           | 0%          | 3%          | 14%         | 2%            |
| +   | 48%          | 29%         | 25%         | 0%          | 31%           |
| Pas de choix artistique                                   | 48%          | 71%         | 72%         | 86%         | 67%           |
| <b>Total général</b>                                      | <b>100%</b>  | <b>100%</b> | <b>100%</b> | <b>100%</b> | <b>100%</b>   |

*Champ : élèves choisissant une orientation atypique pour leur passage en première générale (effectif = 147).*

Le tableau 9 présente une tendance assez notable. En effet, parmi ces élèves qui envisagent une orientation atypique en première générale, moins de la moitié des élèves d'origine sociale supérieure (48%) envisage de ne choisir aucune matière du pôle artistique parmi leurs 4 vœux contre près des trois quarts pour ceux issus des catégories moyennes (71%) et populaires (72%). Malgré une tendance générale selon laquelle les élèves souhaitant une orientation atypique ont tendance à se détourner des matières artistiques (67%), il semblerait que plus de la moitié des élèves d'origine sociale supérieure en soient attirés.

La prudence exige une fois de plus de souligner que nous ne mesurons que des préférences dans notre étude. Ces résultats ne signifient pas, pour l'an prochain, qu'il y aura effectivement plus d'élèves provenant de catégories supérieures dans les groupes d'EDS artistiques. Notamment, les influences conjointes, d'une part, des conseils de classe et, d'autre part, des représentants légaux (que nous n'isolons pas dans notre échantillon) pourraient tout à fait induire une moindre représentation des catégories supérieures dans ces groupes d'EDS à termes, lors de la rentrée en première générale. Il pourrait s'avérer pertinent d'étudier des données concernant des élèves de première générale ou, mieux encore, de suivre une cohorte d'élèves de la seconde à la première générale pour tenter de corroborer cette hypothèse.

En ce qui concerne l'hypothèse que nous avons esquissé plus haut, lorsque nous avons croisé les profils artistiques des élèves à l'orientation atypique avec leur sexe, nous devons trancher

entre plusieurs possibilités : entre autres, celle de savoir si la prise de risque de choisir un EDS artistique est plutôt soutenue par des élèves suffisamment sûrs d'eux pour formuler un choix de ce type sans perdre de vue l'orientation post-bac, ou bien soutenue par des élèves qui rejetteraient les motifs utilitaristes en termes de poursuite d'études supérieures et seraient uniquement mus par leur intérêt personnel de poursuivre de tels EDS. Si l'on prêtait davantage l'attitude des premiers comme caractéristique des élèves d'origine sociale supérieure et celle des seconds comme caractéristique de ceux provenant de milieux populaires, il serait possible (certes assez rapidement) d'orienter cette hypothèse en faveur des premiers. Ce choix plus important d'une matière artistique chez les élèves issus d'un milieu favorisé pourrait également s'expliquer par leur socialisation. En effet, les élèves issus de milieux favorisés bénéficient, en général, d'un capital culturel plus élevé que les autres. De ce fait, il est possible d'expliquer cet attrait plus important pour le choix d'une matière artistique. Au-delà de cette explication, le choix d'une matière artistique pourrait également leur permettre de se distinguer des élèves issus d'autres milieux sociaux<sup>36</sup>. Notre étude manque bien entendu de témoignages provenant directement de ces élèves pour tenter de le prouver.

Pour conclure sur cette partie de notre étude, portant sur les profils des élèves envisageant une orientation atypique, qui sont ceux qui souhaiteraient recomposer des parcours scientifiques ou littéraires de façon atypique, parmi l'échantillon étudié ? Et qui sont ceux qui souhaiteraient construire un parcours artistique en première générale ?

Ce sont davantage les garçons et les élèves issus de catégories moyennes qui cherchent à recomposer un parcours scientifique de façon atypique. C'est le cas par exemple d'un lycéen ariègeois dont les parents sont commerçants et qui choisit les EDS Mathématiques, Sciences de la vie et de la terre, Cinéma-audiovisuel et Physique-chimie. Précisons tout de même, concernant la variable du sexe, que les filles suivent de près les garçons dans les profils scientifiques les plus prononcés (14% des filles ont un profil scientifique « +++ » contre 16% pour les garçons). En ce qui concerne la variable d'origine sociale, les préférences scientifiques des catégories moyennes sont cependant significativement plus prononcées dans le cas des orientations typiques que des orientations atypiques où elles sont suivies de plus près par les

---

<sup>36</sup> Bourdieu, P. (1979). *La distinction*. Editions de Minuit.

catégories populaires (14% des élèves issus de catégories populaires ont un profil scientifique « +++ » contre 16% des élèves issus de catégories moyennes).

Ce sont davantage les filles et les élèves issus de catégories supérieures qui cherchent à recomposer un parcours littéraire de façon atypique. C'est le cas d'une lycéenne gersoise dont un parent est professeur et l'autre technicien et qui choisit les EDS Langues, littératures et civilisations étrangères, Cinéma-audiovisuel, Humanités littérature et philosophie, et Histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques. Notre étude révèle que la variable du sexe semble toujours aussi déterminante dans les choix littéraires. Il semble cependant que cet écart soit moins prononcé entre les filles et les garçons qui s'orientent de façon atypique. En ce qui concerne la variable de l'origine sociale, l'écart de préférences littéraires entre les élèves issus de catégories supérieures et ceux issus de catégories populaires (moins creusé qu'entre les catégories supérieures et moyennes) est plus significatif lorsque l'on porte notre regard sur les orientations atypiques. En effet, les élèves d'origine sociale populaire semblent plus disposés à recréer une filière littéraire de façon typique que ceux d'origine sociale supérieure. Mais lorsque l'on essaye de situer les choix des élèves issus de catégories populaires parmi les orientations atypiques, un profil-type s'établit avec un choix scientifique et deux choix littéraires.

Très peu de parcours pleinement artistique se construisent compte-tenu du faible effectif d'élèves qui formulent 2 vœux artistiques parmi les 4 souhaits d'orientation qu'ils peuvent formuler. Cela peut tenir du fait que la majorité des élèves soient au courant qu'il n'est pas possible de formuler 2 vœux artistiques (CAV et CIRQ) dans leur orientation en première générale. Le choix d'un EDS artistique parmi les 4 vœux est plus représenté parmi les garçons et les catégories supérieures. C'est le cas par exemple de cet élève du Lycée du Gers dont un parent est cadre administratif et l'autre profession intermédiaire administrative de la fonction publique, qui choisit les EDS Langues, littératures et civilisations étrangères, Cinéma-audiovisuel, Sciences de l'ingénieur, et Mathématiques. Nos résultats révèlent que la variable du sexe se révèle moins clivante que celle de l'origine sociale à ce sujet.

Nous avons exploré les possibilités d'analyse des orientation atypiques en termes de profils. Voyons à présent ce qu'il en est lorsque l'on sort les souhaits d'orientation de leur agrégat (ces profils) pour tenter de déterminer un choix-type d'orientation atypique, en fonction du sexe et de l'origine sociale des élèves.

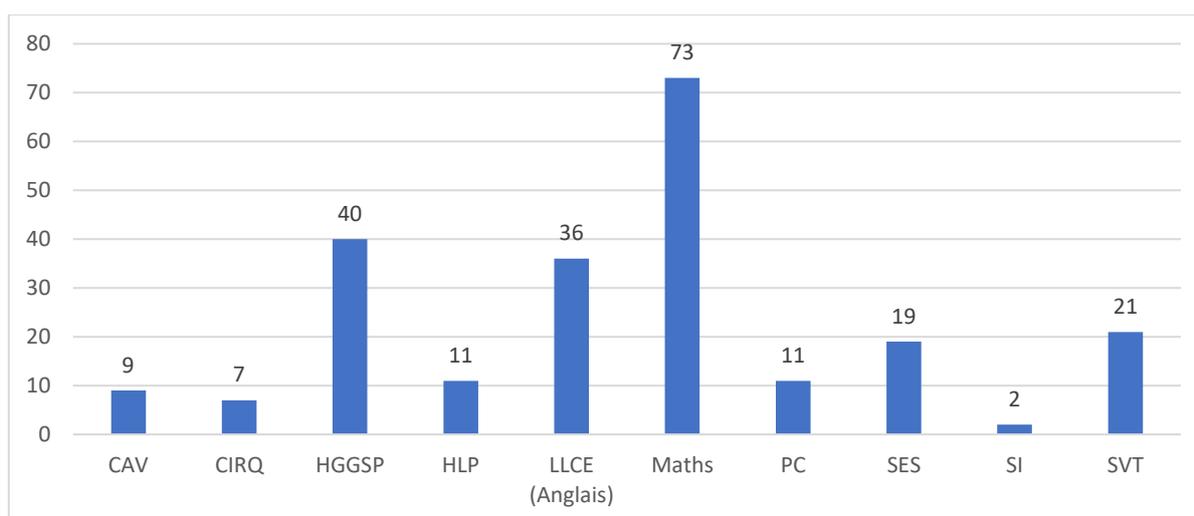
### 2.2.3 L'analyse par enseignement de spécialité des élèves à l'orientation atypique

Nous allons entrer dans l'échelle d'analyse la plus fine possible compte-tenu de notre échantillon d'élèves répondants et souhaitant s'orienter en première générale. Nous allons analyser les choix des élèves non plus en termes d'agrégats d'EDS (de profils), mais en termes de vœux (matière par matière), c'est-à-dire en regardant quels EDS les élèves choisissent pour chacun des 4 vœux qu'ils peuvent formuler.

#### *L'analyse des choix d'enseignement de spécialité par vœux*

##### \* Les premiers vœux

Graphique 9 : Premiers vœux d'EDS des élèves souhaitant s'orienter en première générale.

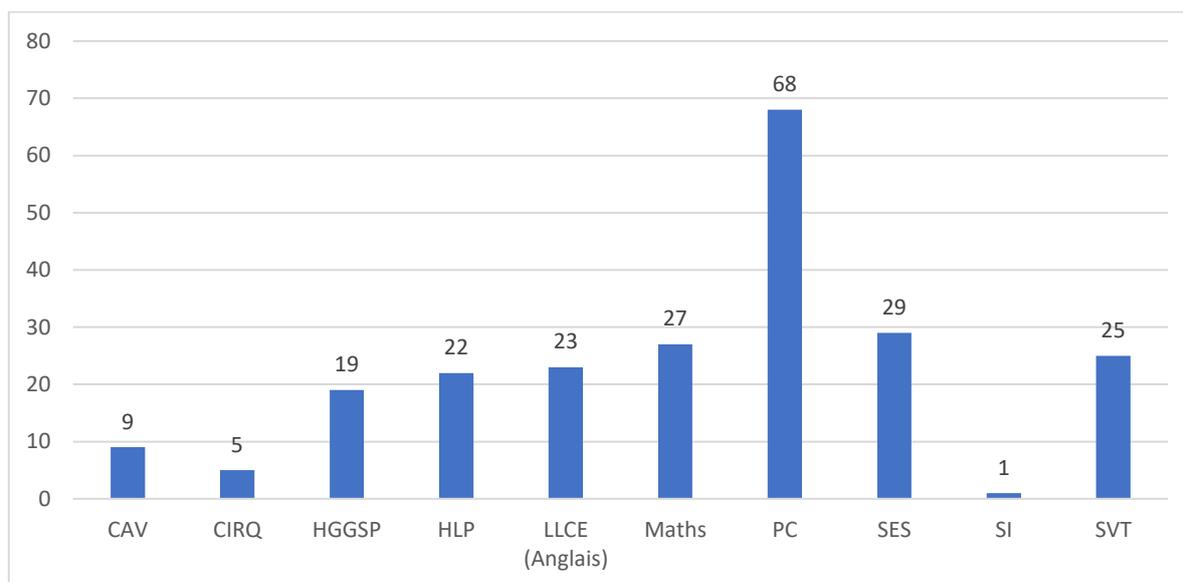


*Champ : élèves répondants et souhaitant s'orienter en première générale (effectif = 229).*

On remarque ici que l'EDS le plus choisi en premier vœu, qu'il s'agisse d'élèves à l'orientation typique ou atypique, sont les Mathématiques (32% des premiers vœux), suivies par Histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques (17 % des premiers vœux) puis Langues, littératures et civilisations étrangères (Anglais) (16% des premiers vœux).

##### \* Les deuxièmes vœux

Graphique 10 : Deuxièmes vœux d'EDS des élèves souhaitant s'orienter en première générale.

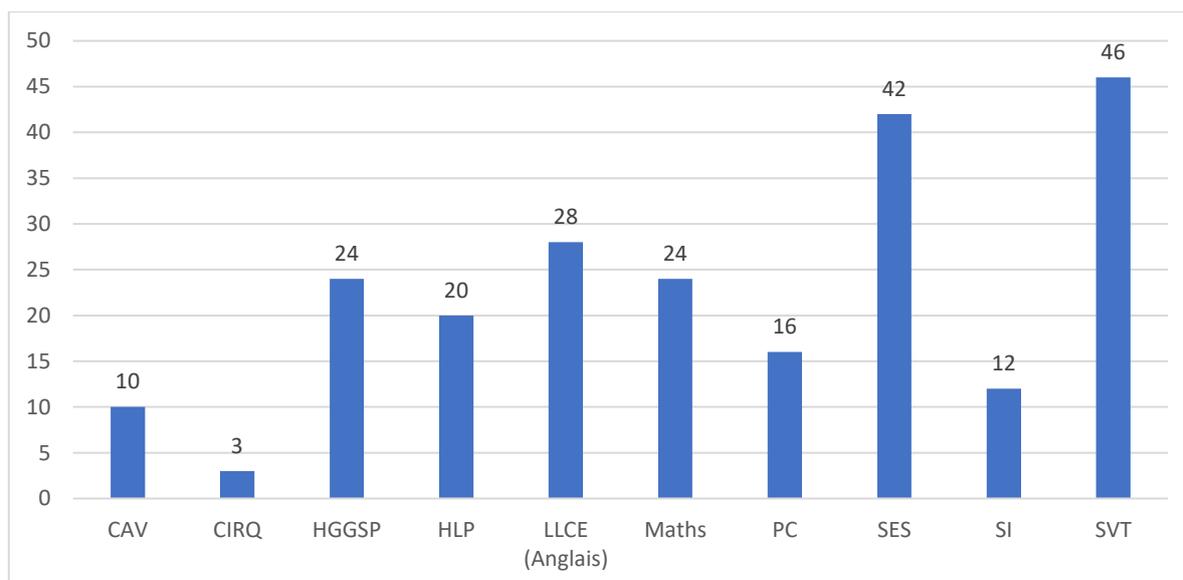


*Champ : élèves répondants et souhaitant s'orienter en première générale (effectif = 229).*

Le graphique 10 nous montre que l'EDS le plus demandé en deuxième vœu par les élèves de seconde des deux établissements étudiés est la Physique-chimie (30% des deuxièmes vœux), suivie par les Sciences économiques et sociales (13% des deuxièmes vœux) puis par les Mathématiques (12% des deuxièmes vœux).

\* Les troisièmes vœux

Graphique 11 : Troisièmes vœux d'EDS des élèves souhaitant s'orienter en première générale.



*Champ : élèves répondants et souhaitant s'orienter en première générale (effectif = 229).*

Ce graphique nous montre ici que l'EDS le plus choisi en troisième vœu sont les Sciences de la vie et de la terre (20% des troisièmes vœux), suivies par les Sciences économiques et sociales (19% des troisièmes vœux) puis par Langues, littératures et civilisations étrangères (Anglais) (12% des troisièmes vœux). On remarque que l'écart entre les premiers vœux et les suivants se resserre. Il semble donc que, dans l'ensemble, les élèves diversifieraient davantage leurs choix d'EDS au niveau de ce troisième vœu.

Pour rappel c'est sur la base des trois premiers vœux que sont déterminés les types d'orientation. Puisque la majeure partie des élèves étudiés envisagent une orientation atypique (64%), la tendance relevée par ces résultats sur les trois premiers vœux semble indiquer que ce serait principalement par le troisième choix d'EDS que les élèves tendent à se démarquer de l'ancien système de filières. En somme, la tendance des vœux révèle que la plupart des élèves commenceraient par formuler des choix en cohérence avec les anciennes filières (et plus particulièrement avec l'ancienne filière scientifique), mais seraient plus disposés à formuler un troisième choix non cohérent avec la filière qu'ils auraient commencé à recréer.

Les trois premiers vœux revêtent une importance singulière vis-à-vis des quatre que les élèves peuvent formuler. En effet, ces vœux sont considérés comme prioritaires car en cas d'avis réservé du conseil de classe sur la sélection de ces trois premiers choix d'EDS, le quatrième ne constitue qu'une alternative dans le cas où le conseil de classe n'émet pas de réserve sur le passage en première générale. Ainsi, pour un élève qui aurait choisi dans l'ordre Mathématiques, Physique-Chimie, Sciences de la Vie de la Terre et Sciences Economiques et Sociales, si le conseil de classe est favorable au passage en première générale mais émet des réserves quant à la capacité de cet élève à pouvoir poursuivre l'EDS SVT, il sera néanmoins favorable à ce que cet élève poursuive son parcours avec les EDS Mathématiques, Physique-Chimie et SES. Dans le cas où le conseil de classe n'émet aucune réserve, c'est le choix pour les trois premiers EDS qui l'emporte. Voyons donc quel est le classement des EDS les plus demandés dans les trois premiers choix des élèves.

Tableau 10 : Classement des enseignements de spécialité demandés par les élèves dans leurs trois premiers vœux.

| Classement des trois premiers vœux | Nombre de demandes |
|------------------------------------|--------------------|
| 1. Maths                           | 124                |
| 2. PC                              | 95                 |
| 3. SVT                             | 92                 |
| 4. SES                             | 90                 |
| 5. LLCE (Anglais)                  | 87                 |
| 6. HGGSP                           | 83                 |
| 7. HLP                             | 53                 |
| 8. CAV                             | 28                 |
| 9. CIRQ                            | 15                 |
| 9. SI                              | 15                 |

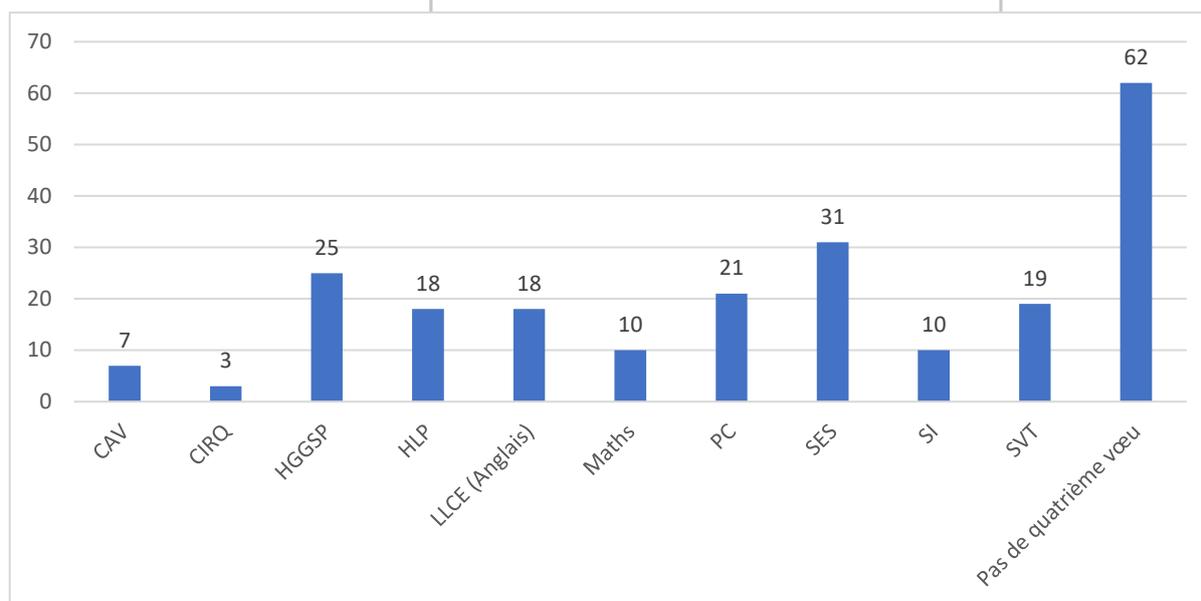
*Champ : élèves répondants et souhaitant s'orienter en première générale (effectif = 229).*

Les résultats de ce classement montrent que les élèves étudiés ont davantage tendance à formuler des vœux scientifiques dans leurs trois premiers vœux, en tête desquels l'EDS Mathématiques. Vient en deuxième position l'EDS Physique-chimie et en troisième position l'EDS Sciences de la vie de la terre. Viennent ensuite dans l'ordre les Sciences économiques et sociales, Langues, littératures et civilisations étrangères (Anglais), Histoire-géographique, géopolitique et sciences politiques, Humanités, littérature et philosophie, Cinéma-audiovisuel, puis en dernière position ex-aequo Arts du cirque et Sciences de l'ingénieur.

Si les trois premiers vœux revêtent une importance particulière par rapport aux quatre vœux que les élèves peuvent formuler, l'analyse des quatre vœux n'est cependant pas incohérente dans notre étude où nous étudions des préférences. Les trois premiers vœux sont simplement des souhaits particuliers au sein d'une préférence plus large. Voyons donc si l'étude des quatre vœux va introduire des changements dans ce classement des vœux.

\* Les quatrièmes vœux

Graphique 12 : Quatrièmes vœux d'EDS des élèves souhaitant s'orienter en première générale.



*Champ : élèves répondants et souhaitant s'orienter en première générale (effectif = 229).*

Le premier élément notable que l'on peut relever de ce graphique, c'est que la préférence générale pour quatrième choix est justement un non-choix : 30% des élèves étudiés ne formulent pas de quatrième vœu d'EDS. En effet, près du tiers des élèves interrogés et souhaitant s'orienter en première générale ne formulent pas de vœu alternatif à leurs trois premiers choix d'EDS. Cela peut s'expliquer, entre autres, par le fait qu'ils seraient indécis sur leurs vœux pour l'année prochaine et que formuler un quatrième vœu constitue un effort de projection supplémentaire qu'ils ne seraient pas disposés à faire au moment où nous les avons interrogés. Il est également possible que les élèves soient suffisamment sûrs de leurs trois premiers choix d'EDS pour ne pas ressentir le besoin de formuler un vœu alternatif.

Outre cette proportion notable d'élèves qui ne formulent pas de quatrième vœu pour leur orientation en première générale, on remarque que l'EDS le plus choisi en quatrième vœu sont les Sciences économiques et sociales (14% des quatrièmes vœux), suivies par Histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques (11% des quatrièmes vœux) puis par Sciences de la vie et de la terre (8% des quatrièmes vœux). Cette particularité de choix le plus demandé parmi les quatrièmes vœux fait remonter les SES dans le classement des enseignements de spécialité demandés par les élèves dans tous leurs vœux.

Tableau 11 : Classement des enseignements de spécialité demandés par les élèves dans leurs quatre vœux.

| Classement des quatre vœux | Nombre de demandes |
|----------------------------|--------------------|
| 1. Maths                   | 134                |
| 2. SES                     | 121                |
| 3. PC                      | 116                |
| 4. SVT                     | 111                |
| 5. HGGSP                   | 108                |
| 6. LLCE (Anglais)          | 105                |
| 7. HLP                     | 71                 |
| 8. CAV                     | 35                 |
| 9. SI                      | 25                 |
| 10. CIRQ                   | 18                 |

*Champ : élèves répondants et souhaitant s'orienter en première générale (effectif = 229).*

Ce classement révèle que les Mathématiques demeurent toujours l'EDS le plus demandé lorsque l'on regarde les quatre vœux des élèves interrogés. Cependant, cet EDS n'est plus suivi par la Physique-chimie (qui passe en troisième position), mais par les Sciences économiques et sociales. En effet, cet EDS est tellement demandé en quatrième choix qu'il passe de la quatrième place du classement des trois premiers vœux à la deuxième place de celui des quatre vœux. Autre changement par rapport au classement précédent, Histoire-géographique, géopolitique et sciences politiques passe de la sixième place à la cinquième place, et inversement pour Langues, littératures et civilisations étrangères (Anglais). Cela signifie également que l'EDS HGGSP est plus demandé que l'EDS LLCE en quatrième souhait. Enfin, alors que les Arts du cirque étaient ex-aequo avec les Sciences de l'ingénieur en neuvième position dans le classement précédent, ils sont désormais en dixième position, derrière les Sciences de l'ingénieur qui restent neuvième.

Ces classements des choix d'EDS permet d'établir un choix d'orientation type en première générale des élèves de seconde étudiés sur la base de leurs préférences : Mathématiques en premier vœu, Physique-chimie en deuxième vœu et Sciences de la vie et de la terre en troisième vœu. Si cet élève-type formule un quatrième vœu, il choisirait les Sciences économiques et sociales. Etant donné la proportion supérieure d'élèves souhaitant s'orienter en filière scientifique dans le système de filières précédent la RBGT<sup>37</sup> nous pouvons dire qu'au niveau

<sup>37</sup>Ministère de l'Éducation, de la Jeunesse et du Sport. (2019). Chapitre 4 : le second degré. Dans *Repère et références statistiques*, p. 82-135

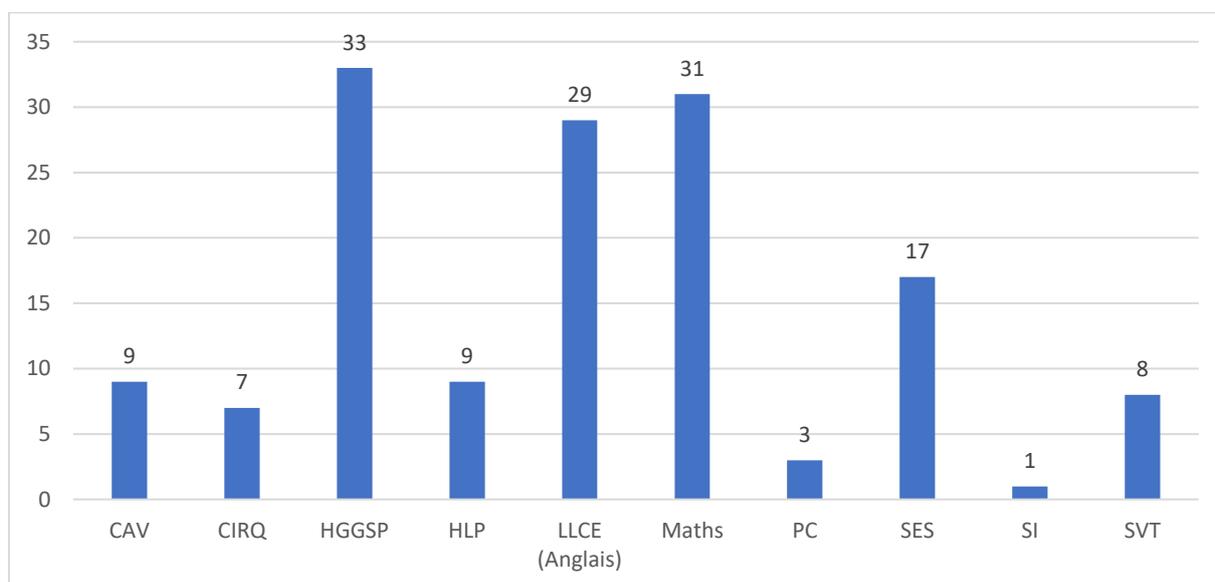
de l'ensemble des élèves de seconde des lycées étudiés cette nouvelle réforme du lycée n'a pas radicalement changé la hiérarchie des préférences en termes de choix de matières.

Nos analyses sur les profils des élèves envisageant une orientation atypique (qui représentent 64% de notre échantillon) révèlent que 67% d'entre eux ne formulent pas de vœux artistiques, 33% d'entre eux ne formulent pas de vœux scientifiques et seulement 14% ne formulent pas de vœux littéraires. S'il est plus probable qu'un élève atypique formule des vœux littéraires que des vœux scientifiques, alors il est possible que le classement des EDS pour ces élèves ne soit pas le même que celui de l'ensemble des élèves étudiés. Nous pourrions donc aboutir à un choix d'orientation type différent pour les élèves qui envisagent une orientation atypique.

### *Le classement des enseignements de spécialité des élèves souhaitant s'orienter de façon atypique*

#### \* Les premiers vœux des élèves envisageant une orientation atypique

Graphique 13 : Premiers vœux d'EDS des élèves souhaitant s'orienter de façon atypique.



*Champ : élèves choisissant une orientation atypique pour leur passage en première générale (effectif = 147).*

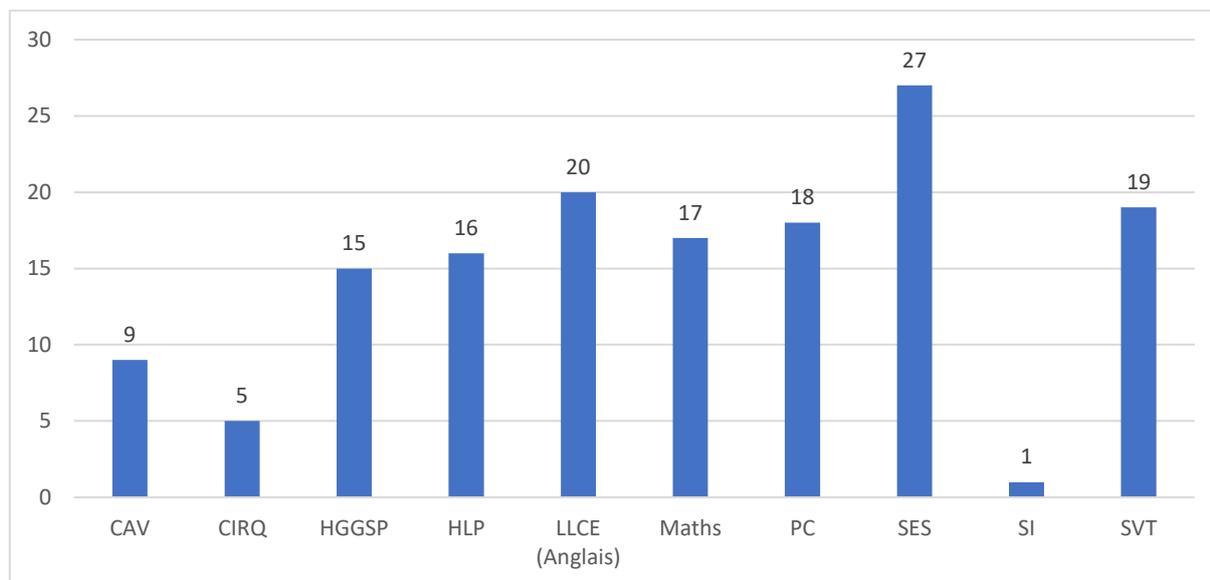
Le graphique 13 montre que, chez les élèves qui envisagent une orientation atypique pour leur passage en première générale, l'EDS le plus choisi en premier vœu est Histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques (22% des premiers vœux), suivi de près par les

Mathématiques (21% des premiers vœux) puis par Langues, littératures et civilisations étrangères (Anglais) (20% des premiers vœux).

Si l'on compare les premiers vœux de ces élèves qui choisissent une orientation atypique avec ceux de l'ensemble de l'échantillon, on remarque que le trio d'EDS en tête est le même mais avec un classement différent : alors que les Mathématiques étaient premières avec 32% des premiers vœux pour l'ensemble des répondants, suivies par Histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques (17 % des premiers vœux de l'ensemble des répondants) puis Langues, littératures et civilisations étrangères (Anglais) (16% des premiers vœux de l'ensemble des répondants), pour les élèves à l'orientation atypique le deuxième EDS est passé premier et inversement. On note également une proportion notablement plus élevée de premiers vœux pour Langues, littératures et civilisations étrangères (Anglais) mais également pour les Sciences économiques et sociales : ces dernières étaient en cinquième position avec 8% des premiers vœux chez l'ensemble des répondants ; elles passent en quatrième position avec 12% des premiers vœux chez les élèves qui envisagent une orientation atypique.

\* Les deuxièmes vœux des élèves envisageant une orientation atypique

Graphique 14 : Deuxièmes vœux d'EDS des élèves souhaitant s'orienter de façon atypique.



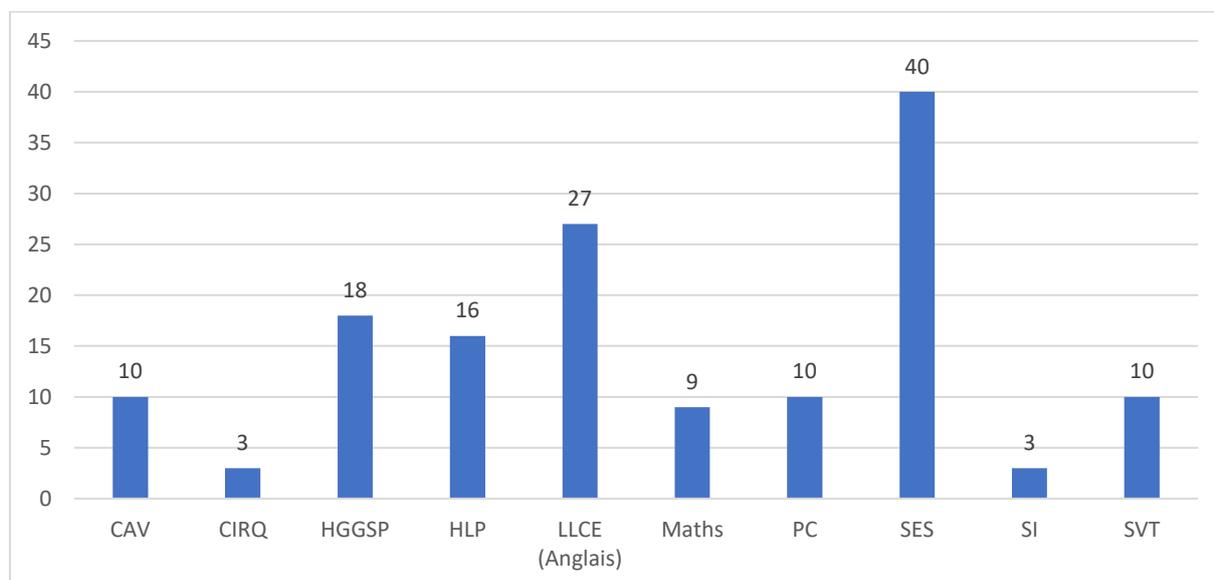
*Champ : élèves choisissant une orientation atypique pour leur passage en première générale (effectif = 147).*

D'après les données obtenues, on voit ici que l'EDS le plus choisi en deuxième vœu, chez les élèves qui souhaitent s'orienter de façon atypique, sont les Sciences économiques et sociales (18% des deuxièmes vœux), suivies par Langues, littératures et civilisations étrangères (Anglais) (14% des deuxièmes vœux) puis par les Sciences de la vie et de la terre (13% des deuxièmes vœux).

La comparaison avec les deuxièmes vœux de l'ensemble des répondants révèle un changement plus remarquable du trio d'EDS en tête, par rapport à ce que l'on a constaté pour les premiers vœux. Déjà, les Sciences économiques et sociales passent de la deuxième position (avec 13% des deuxièmes vœux chez l'ensemble des répondants) à la première position chez les élèves envisageant une orientation atypique. Ensuite, Langues, littératures et civilisations étrangères passe de la cinquième position (avec 10% des deuxièmes vœux chez l'ensemble des répondants) à la deuxième position. S'agissant des Sciences de la vie et de la terre, qui auparavant étaient en quatrième position (avec 11% des deuxièmes vœux chez l'ensemble des répondants) sont désormais en troisième position chez les élèves souhaitant s'orienter de façon atypique. Concernant les EDS qui étaient en première et troisième position chez l'ensemble des répondants, la Physique-chimie passe de la première place (avec 30% des deuxièmes vœux chez l'ensemble des répondants) à la quatrième place et les Mathématiques de la troisième (avec 12% des deuxièmes vœux chez l'ensemble des répondants) à la cinquième position.

\* Les troisièmes vœux des élèves envisageant une orientation atypique

Graphique 15 : Troisièmes vœux d'EDS des élèves souhaitant s'orienter de façon atypique.



*Champ : élèves choisissant une orientation atypique pour leur passage en première générale (effectif = 147).*

Le graphique 15 nous montre que l'EDS le plus demandé en troisième vœu chez les élèves qui envisagent une orientation atypique sont les Sciences économiques et sociales (27% des troisièmes vœux), suivies par Langues, littératures et civilisations étrangères (Anglais) (18% des troisièmes vœux) puis par Histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques (12% des troisièmes vœux). Un EDS fait une apparition remarquée en quatrième position : Humanités, littérature et philosophie avec 11% des troisièmes vœux.

A titre de comparaison, le trio d'EDS en tête pour les troisièmes vœux pour l'ensemble de l'échantillon étudié était Sciences de la vie et de la terre (20% des troisièmes vœux chez l'ensemble des répondants), Sciences économiques et sociales (19% des troisièmes vœux chez l'ensemble des répondants) et Langues, littératures et civilisations étrangères (12% des troisièmes vœux chez l'ensemble des répondants). Les Sciences de la vie et de la terre sont descendues en cinquième position *ex-aequo* avec Physique-chimie et Cinéma audiovisuel (chacun représente 7% des troisièmes vœux chez l'ensemble des répondants) ; Sciences économiques et sociales et Langues, littératures et civilisations étrangères ont respectivement gagné une position ; Histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques, qui était en quatrième place *ex-aequo* avec les Mathématiques (avec 11% des troisièmes vœux chez l'ensemble des répondants) arrive en troisième position chez les élèves souhaitant s'orienter de façon atypique.

Comme nous l'avons fait précédemment, voyons quel est le classement des EDS demandés dans les trois premiers choix des élèves qui envisagent une orientation atypique en première générale, en le comparant avec celui de l'ensemble des répondants.

Tableau 12 : Classement des enseignements de spécialité demandés par les élèves souhaitant s'orienter de façon atypique dans leurs trois premiers vœux.

| Classement des trois premiers vœux | Nombre de demandes |
|------------------------------------|--------------------|
| 1. SES                             | 84                 |
| 2. LLCE (Anglais)                  | 76                 |
| 3. HGGSP                           | 66                 |
| 4. Maths                           | 57                 |
| 5. HLP                             | 41                 |
| 6. SVT                             | 37                 |
| 7. PC                              | 31                 |
| 8. CAV                             | 28                 |
| 9. CIRQ                            | 15                 |
| 10. SI                             | 5                  |

*Champ : élèves choisissant une orientation atypique pour leur passage en première générale (effectif = 147).*

Ce classement nous montre que le choix le plus demandé par les élèves qui opteraient pour une orientation atypique est l'EDS Sciences économiques et sociales. Avec 57% de ces élèves qui choisissent les SES dans leurs trois premiers choix d'option, elles passent de la quatrième place dans le classement concernant l'ensemble des répondants à la première place chez les élèves qui souhaitent s'orienter de façon atypique. Cet EDS est suivi par deux choix littéraires dans ce classement, à savoir Langues, littératures et civilisations étrangères (cinquième dans le classement chez l'ensemble des répondants) puis Histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques (sixième dans le classement chez l'ensemble des répondants). Ces trois matières, gagnent donc chacune trois positions par rapport au classement précédent sur les trois premiers choix d'EDS. Viennent ensuite les Mathématiques en quatrième position, alors que cet EDS était (d'assez loin) le premier dans le classement précédent. L'EDS Humanités, littérature et philosophie gagne, quant à lui, deux places dans ce classement pour rejoindre la cinquième position. Viennent ensuite les Sciences de la vie et de la terre, qui passent de la troisième à la sixième position, la Physique-chimie, qui passe de la deuxième à la septième position ; Cinéma audiovisuel et Arts du cirque gardent leurs places respectives par rapport au précédent classement, tandis que les Sciences de l'ingénieur (qui étaient neuvièmes *ex-aequo* avec CIRQ) passent en dernière position.

Si l'on regarde les 5 premières positions, on retrouve toutes les matières permettant de composer une équivalence des anciennes filières ES et L :

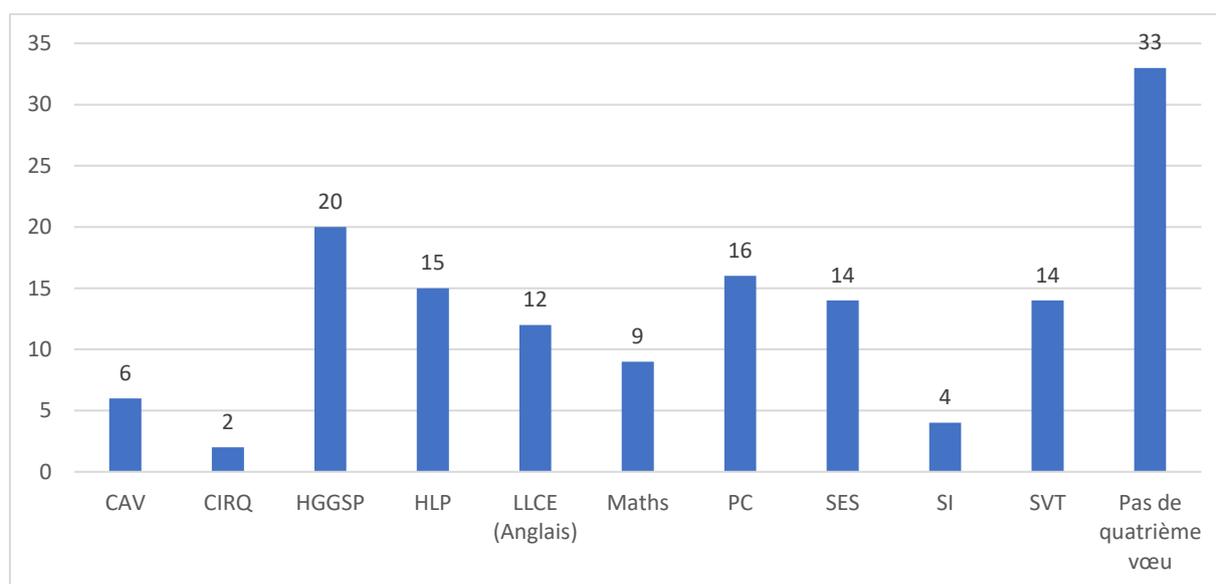
- SES, HGGSP et Maths permettent de recréer une filière typique ES.
- HGGSP, LLCE (Anglais) et HLP permettent de recréer une filière typique L.

C'est la raison pour laquelle ces résultats tendent à confirmer notre intuition selon laquelle ce sont surtout les élèves qui se seraient auparavant orientés en filière ES ou en filière L qui profitent des nouvelles possibilités offertes par la RBGT. Les élèves qui se seraient orientés en filière S étant minoritaires parmi les atypiques. Ces élèves atypiques sont donc plus disposés à vouloir recomposer une filière ES ou une filière L de façon atypique. Lorsque l'on prête attention aux chiffres précédents sur les élèves qui envisagent de s'orienter de façon typique (72% de scientifiques, 26% de littéraires et seulement 2% d'ES), il semblerait que cela concerne tendanciellement plus les élèves qui se seraient orientés en filière ES avant le système d'EDS.

Voyons à présent si l'étude des quatrièmes vœux chez les élèves qui souhaitent une orientation atypique va introduire des distorsions dans ce classement.

\* Les quatrièmes vœux des élèves envisageant une orientation atypique

Graphique 16 : Quatrièmes vœux d'EDS des élèves souhaitant s'orienter de façon atypique.



*Champ : élèves choisissant une orientation atypique pour leur passage en première générale (effectif = 147).*

Ici encore, le quatrième choix majoritaire chez les élèves qui envisagent une orientation atypique, comme chez l'ensemble des répondants, est un non-choix (23% ne font pas de quatrième vœu). Mis à part cela, le choix le plus demandé en quatrième vœu est l'EDS Histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques (14% des quatrièmes vœux), suivi par Physique-chimie (11% des quatrièmes vœux) puis par Humanités, littérature et philosophie avec 10% des

quatrièmes vœux, comme les Sciences économiques et sociales et les Sciences de la vie et de la terre.

Dans le classement des quatre vœux de l'ensemble des répondants, le trio d'EDS en tête étaient les Sciences économiques et sociales (14% des quatrièmes vœux de l'ensemble des répondants), Histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques (11% des quatrièmes vœux de l'ensemble des répondants), puis Physique-chimie (9% des quatrièmes vœux de l'ensemble des répondants). Sans tenir compte des non-choix, la deuxième place des quatrièmes vœux est donc passée première, la première place est passée troisième *ex-aequo*, tandis que Physique-chimie passe de la troisième à la deuxième position. Le trio de tête reste le même (à peu de choses près), mais les positions changent.

Prêtons attention au classement des EDS demandés dans les quatre vœux des élèves qui envisagent une orientation atypique en première générale, en le comparant avec celui de l'ensemble des répondants.

Tableau 13 : Classement des enseignements de spécialité demandés par les élèves souhaitant s'orienter de façon atypique dans leurs quatre vœux.

| Classement des quatre vœux | Nombre de demandes |
|----------------------------|--------------------|
| 1. SES                     | 98                 |
| 2. LLCE (Anglais)          | 88                 |
| 3. HGGSP                   | 86                 |
| 4. Maths                   | 66                 |
| 5. HLP                     | 56                 |
| 6. SVT                     | 51                 |
| 7. PC                      | 47                 |
| 8. CAV                     | 34                 |
| 9. CIRQ                    | 17                 |
| 10. SI                     | 9                  |

*Champ : élèves choisissant une orientation atypique pour leur passage en première générale (effectif = 147).*

Si l'on compare avec le classement des trois premiers vœux pour ces mêmes élèves, le classement est strictement identique. Il n'y a donc pas d'inversion de tendance remarquable lorsque l'on prend en compte les quatre souhaits d'EDS au lieu des trois premiers.

Si à présent nous comparons ce classement avec celui de l'ensemble des répondants, hormis le passage des Sciences économiques et sociales de la deuxième position à la première, nous voyons là-encore que les avancées les plus notables concernent les matières littéraires : l'EDS Histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques passe de la cinquième à la troisième position, l'EDS Langues, littératures et civilisations étrangères passe de la sixième à la deuxième position, et l'EDS Humanités, littérature et philosophie passe de la septième à la cinquième position. Au contraire, toutes les matières scientifiques perdent des places dans ce classement par rapport à celui de l'ensemble des répondants. Les Mathématiques passent de la première à la quatrième position, la Physique-chimie passe de la troisième à la septième position, les Sciences de la vie et de la terre passent de la quatrième à la sixième position, et les Sciences de l'ingénieur de la neuvième à la dixième position. Ces résultats montrent que les élèves qui font des choix d'orientation atypiques sont moins disposés à recomposer un parcours scientifique de façon atypique que des parcours littéraire ou économique et social.

Par conséquent, à la question de savoir qui sont ces élèves souhaitant s'orienter de façon atypique, en plus des éléments de réponse en termes de variables sociologiques apportés lors de l'analyse par profils, nous pouvons dire que ce sont en premier lieu des élèves qui se seraient orientés en filières ES ou L avant la mise en place du système d'orientation par choix d'enseignements de spécialité avec la RBGT. Sur la base des données dont nous disposons, nous pouvons dire que ce sont majoritairement ces élèves qui recomposent leurs choix d'orientation, et en moindre mesure les élèves qui auraient choisi une filière S.

### **3. Les motivations des choix d'orientation**

En plus des biais précédemment mentionnés, il faut ajouter qu'une analyse pertinente des motivations des choix d'orientation atypiques nécessite des entretiens avec les élèves concernés. La méthodologie que nous empruntons ne reposant que sur des questionnaires, nous sommes loin de prétendre à l'exhaustivité sur cette question. Une reprise de cette étude ne saurait faire l'impasse sur cet aspect.

Les données dont nous disposons nous permettent de savoir, d'une part, si les élèves interrogés ont un projet d'études supérieures, en supposant qu'ils choisiraient leurs EDS en

fonction de ce projet. Cette supposition constitue l'une des limites de notre méthodologie. Les données récoltées auprès des élèves ariégeois nous permettent également de savoir si les élèves déclarent choisir leurs EDS par intérêt personnel pour les disciplines. En effet, ces données ne sont présentes que dans le second questionnaire distribué sur papier aux élèves du lycée d'Ariège. La taille de l'échantillon s'en retrouve donc réduite (on passe de 229 répondants à 98), avec tous les biais de représentativité que cela induit (entre autres, chaque réponse pèse pour un peu plus d'1%). Enfin, nous savons si les élèves interrogés hésitent dans leurs choix d'EDS ou s'ils sont sûrs des vœux qu'ils formulent pour leur orientation en première générale. Sur ce point, c'est notamment la date à laquelle nous avons interrogé les élèves qui peut introduire un biais. En effet, il n'est pas impossible qu'une part non négligeable de choix d'orientation atypiques soient eux-mêmes une conséquence de l'hésitation de certains élèves (ici encore, impossible de statuer sans entretiens). En interrogeant les élèves durant le deuxième trimestre de l'année scolaire, nous nous privons d'un temps de réflexion selon lequel les élèves hésitants durant cette période confirmeraient finalement leur choix d'EDS et s'orienteraient de façon typique ou atypique avec volonté. Dans ce cas, nos données pourraient révéler une surreprésentation de choix d'orientation atypique.

Nous comparerons ces données pour les élèves choisissant une orientation atypique avec les réponses de ceux qui envisagent de s'orienter de façon typique. Nous verrons ainsi si les propensions à choisir des EDS en fonction d'un projet d'études supérieures, à choisir des EDS en fonction de leur intérêt personnel et à hésiter sur les choix d'EDS sont plus ou moins élevées chez les élèves souhaitant s'orienter de façon atypique.

### 3.1 Les projets d'études supérieures

Tableau 14 : Projet d'études supérieures en fonction des souhaits d'orientation.

|                      | <b>Atypiques</b> | <b>Typiques</b> |
|----------------------|------------------|-----------------|
| Oui                  | 59%              | 71%             |
| Non                  | 41%              | 29%             |
| <b>Total général</b> | <b>100%</b>      | <b>100%</b>     |

*Champ : élèves répondants et souhaitant s'orienter en première générale (effectif = 229).*

Nos données sur l'ensemble des élèves répondants et souhaitant s'orienter en première générale comportent 147 élèves envisageant de s'orienter de façon atypique et 82 élèves souhaitant s'orienter de façon typique.

D'après le tableau 14, 59% des élèves désirant s'orienter de façon atypique déclarent avoir un projet d'études supérieures contre 71% des élèves envisageant une orientation typique. Cette différence de 12 points de pourcentage se traduit par un écart en valeur absolue de 28 élèves de plus pour les élèves à l'orientation atypique (leur effectif étant significativement plus élevé que les autres).

La plupart des élèves interrogés déclarent avoir un projet d'études supérieures : plus de la moitié des effectifs qui l'affirment, pour les orientations typiques comme pour les orientations atypiques. Cependant, les élèves à l'orientation atypique semblent moins fixés sur un parcours d'études supérieures que ceux qui désirent s'orienter de façon typique.

Les données dont nous disposons ne nous permettent malheureusement pas d'entrer dans les détails de ces projets, notre échantillon étant trop petit par rapport à la diversité des réponses. Même en agrégeant les réponses sous forme de domaines d'études (études de santé, d'ingénierie, de droit, etc.), il est rare de dépasser les 5%. Cette difficulté révèle une nouvelle fois la nécessité d'accroître l'échantillon dans le cas d'un approfondissement de notre étude.

Si les choix d'EDS des élèves souhaitant s'orienter de façon atypique sont, en proportion, moins motivés par un projet d'études supérieures, peut-être le sont-ils davantage par intérêt personnel pour les disciplines choisies. C'est ce que nous allons voir dans le prochain paragraphe.

### 3.2 L'intérêt personnel pour les EDS choisis

Tableau 15 : Intérêt personnel pour le choix d'EDS en fonction des souhaits d'orientation.

|                      | Atypiques   | Typiques    |
|----------------------|-------------|-------------|
| Oui                  | 63%         | 51%         |
| Non                  | 37%         | 49%         |
| <b>Total général</b> | <b>100%</b> | <b>100%</b> |

*Champ : élèves du lycée d'Ariège répondants et souhaitant s'orienter en première générale (effectif = 98).*

Ces données reposent sur les réponses des élèves de seconde du lycée d'Ariège étudié, qui souhaitent s'orienter en première générale. Ce sous-échantillon comporte 52 élèves envisageant de s'orienter de façon atypique et 43 élèves souhaitant s'orienter de façon typique (les 3 restants n'ayant pas répondu à cette question).

Ces résultats révèlent que 63% des élèves qui formulent des vœux d'orientation atypiques déclarent choisir leurs EDS par intérêt personnel pour les disciplines concernées, contre 51% des élèves envisageant une orientation typique. Cette différence de 12 points de pourcentage se traduit par un écart en valeur absolue de 11 élèves de plus pour les élèves à l'orientation atypique.

Les choix d'orientation atypiques semblent donc tendanciellement plus motivés par un intérêt personnel pour les disciplines. En outre, du côté des choix d'orientation typiques, notre sous-échantillon révèle des effectifs quasiment égaux entre intérêt et manque d'intérêt pour les disciplines choisies. Dans le cas d'une poursuite de cette étude, plusieurs éléments pourraient être intégrés pour saisir plus finement les motivations en termes d'intérêt personnel. Il faudrait d'abord, une fois de plus, augmenter la taille de l'échantillon pour une meilleure fiabilité des résultats. Nous aurions pu le doubler avec une meilleure coordination, mais cela n'aurait sans doute pas été suffisant. Ensuite, il serait pertinent de demander aux élèves, pour chaque vœu, si le choix est motivé par un intérêt personnel. Il serait ainsi possible de savoir si tel vœu est contraint pour des raisons de valorisation sur la procédure d'affectation Parcoursup et si tel autre vœu est motivé par un intérêt pour les contenus enseignés. Enfin, il faudrait pouvoir saisir les raisons sur lesquelles repose l'intérêt personnel du choix. Les données dont nous disposons ne permettent pas de distinguer les intérêts personnels en termes d'intérêt pour les connaissances qui sont enseignées dans la matière, d'intérêt pour les résultats dans le cas où l'élève réussit dans telle matière, ou bien d'intérêt pour les camarades qu'ils sont susceptibles de retrouver en classe, par exemple. Les réponses des élèves à la question ouverte n°3 du second questionnaire ne permettent pas suffisamment d'étayer ces raisons : « J'aime bien », « La classe est chouette », « C'est facile ». Cela renouvelle l'intérêt de joindre à ces données quantitatives une série d'entretiens menés auprès des élèves.

Après avoir tenté de saisir les motivations des choix d'orientation atypiques en termes de poursuite d'études supérieures et d'intérêt personnel pour les disciplines, voyons si ces vœux sont le fait d'élèves plutôt hésitants ou plutôt sûrs de leur choix.

### 3.3 Les hésitations au moment de choisir les vœux

Tableau 16 : Hésitations pour le choix d'EDS en fonction des souhaits d'orientation.

|                      | Atypiques   | Typiques    |
|----------------------|-------------|-------------|
| Oui                  | 29%         | 17%         |
| Non                  | 71%         | 83%         |
| <b>Total général</b> | <b>100%</b> | <b>100%</b> |

*Champ : élèves répondants et souhaitant s'orienter en première générale (effectif = 229).*

Ces données reposent sur le même échantillon que celui étudié pour les projets d'études supérieures : 147 élèves envisageant de s'orienter de façon atypique et 82 élèves souhaitant s'orienter de façon typique.

D'après le tableau 16, 29% des élèves qui envisagent de s'orienter de façon atypique déclarent hésiter sur leur choix d'EDS en première générale contre 17% pour ceux qui souhaitent s'orienter de façon typique. Cette différence de 12 points de pourcentage se traduit par un écart en valeur absolue de 28 élèves de plus pour les choix d'orientations atypiques.

En somme, peu importe leur choix d'orientation, la plupart des élèves déclarent ne pas avoir d'hésitation dans les vœux qu'ils vont formuler en fin d'année de seconde (plus des deux tiers, quels que soient les vœux formulés). Mais toute proportion gardée, les élèves qui envisagent de s'orienter de façon atypique semblent manifester davantage d'hésitation que leurs camarades qui formulent des vœux typiques.

Les motifs d'hésitations des élèves sont très divers. Par exemple, un lycéen ariégeois dont les parents sont employé et commerçant veut choisir Histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques, Mathématiques et Sciences de la vie et de la terre ; il déclare hésiter entre SVT et LLCE (Anglais). Une autre lycéenne ariégeoise, dont le père est artisan (la profession de la mère n'est pas déclarée), envisage de s'orienter en première générale avec Humanité, littérature et philosophie, Sciences de la vie et de la terre et Sciences économiques et sociales ; elle déclare hésiter avec une orientation en filière technologique par crainte que les exigences en général soient trop élevées. Un autre lycéen du même secteur, dont les parents sont sans activité, envisage de choisir Mathématiques, Physique-chimie et Cinéma-audiovisuel pour sa première générale ; il hésite à changer son troisième vœu avec Humanité, littérature et philosophie « sous la pression des parents ». D'autres encore hésitent parce qu'ils ne savent pas ce qu'ils veulent faire plus tard. Les témoignages sont divers mais il nous ne parvenons pas à trouver des régularités dans la nature des hésitations entre les choix d'orientations typiques et atypiques.

Ces types de témoignages se retrouvent indistinctement dans un type de vœux comme dans l'autre. De plus, s'il y a un lien de causalité entre hésitation et choix d'orientation atypique en première générale, il n'est pas possible de savoir si l'hésitation est une cause de ce type de choix d'orientation ou si elle en est une conséquence, sur la base des données dont nous disposons. Notre méthodologie trouve ses limites pour répondre à cette question.

### **III. Conclusion**

Nos analyses nous permettent d'apporter des réponses aux questions que nous nous sommes posés, toute prudence gardée à l'égard de la taille et la représentativité de notre échantillon.

A la question de savoir si les élèves profitent des nouvelles possibilités d'orientation offertes par la RBGT, nous pouvons dire que c'est le cas pour la majorité des élèves que nous avons interrogé. Plus de la moitié d'entre eux envisage de s'orienter de façon atypique pour leur passage en première générale. Les données dont nous disposons tendent à démontrer que l'hypothèse selon laquelle cette réforme aurait un impact limité sur les choix d'orientation des élèves est fautive. Dans l'échantillon étudié, il y a bien une recomposition des choix d'orientation scolaire, puisque la majorité des élèves interrogés envisagent des orientations qui ne correspondent pas à celles qui prévalaient dans l'ancien système de filières. Notons cependant que, dans les lycées étudiés, l'ancienne filière qui persiste le plus malgré la réforme est la filière scientifique. Cette persistance de la filière scientifique se confirme notamment lorsque l'on prête attention au classement des EDS les plus choisis par l'ensemble de notre échantillon : Mathématiques, Physique-chimie, Sciences de la vie et de la terre.

Par ailleurs, la préférence entre une orientation typique et une orientation atypique n'est pas socialement clivante. Les écarts de proportions entre l'ensemble des répondants, ceux envisagent une orientation typique et ceux qui souhaiteraient s'orienter de façon atypique ne sont pas significatifs, que ce soit en fonction du sexe ou de l'origine sociale. Ici encore, les données que nous disposons sur cet échantillon ne corroborent pas l'hypothèse que nous avons formulé sur le caractère clivant de la préférence pour une orientation atypique. Qu'ils soient garçons ou filles, qu'ils soient issus de catégories supérieures, moyennes ou populaires, les écarts entre eux ne sont pas suffisamment grands pour pouvoir dire qui sont les élèves qui profitent le plus des nouvelles possibilités d'orientation offertes par la RBGT, en termes de sexe et d'origine sociale.

En revanche, lorsque l'on regarde plus en détail les choix des élèves, en termes de récréation de filières du côté des orientations typiques, en termes de profils et de choix d'EDS du côté des orientations atypiques, des clivages apparaissent au regard des variables sociologiques que nous retenons. Ce sont davantage les garçons et les élèves issus de catégories moyennes qui

cherchent à recomposer un parcours scientifique de façon atypique, même si les filles suivent d'assez près les garçons dans les profils scientifiques les plus prononcés. Ce sont davantage les filles et les élèves issus de catégories supérieures qui cherchent à recomposer un parcours littéraire de façon atypique. Lorsque l'on essaye de situer les choix des élèves issus de catégories populaires parmi les orientations atypiques, un profil-type s'établit avec un choix scientifique et deux choix littéraires. Notre hypothèse est donc plutôt juste en ce qui concerne la variable du sexe ; c'est moins le cas pour l'origine sociale des élèves. Finalement, notre analyse la plus fine (en termes de choix d'EDS) nous permet d'établir un choix-type de souhait d'orientation atypique : Sciences économiques et sociales, Langues, littératures et civilisations étrangères, Histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques. Au regard des cinq premiers EDS en tête du classement chez les élèves qui envisagent une orientation atypique, si un profil-type en termes de variables sociologiques ne ressort pas significativement, nous pouvons dire que ce sont plutôt des élèves qui auraient anciennement choisis de s'orienter en filière ES ou en filière L qui profitent davantage des nouvelles possibilités d'orientation de la RBGT. Notre échantillon tend à montrer que ce sont surtout ces élèves qui recomposent leur stratégie d'orientation scolaire en fin de seconde.

Constater cette potentielle recombinaison des stratégies d'orientation induit forcément un questionnement sur les raisons pour lesquelles les élèves ne formulent pas les mêmes vœux que leurs homologues antérieurs. L'infime partie des motivations de ces élèves que nous sommes parvenus à mettre en évidence révèle que c'est davantage par intérêt personnel que par anticipation d'un parcours d'études supérieures qu'ils choisissent de s'orienter de façon atypique en première générale. De plus, ces élèves déclarent tendanciellement plus hésiter dans leur choix d'EDS. Mais nous ne parvenons pas à déterminer le sens de la causalité entre hésitation et choix pour une orientation atypique, si toutefois il y en a une. Ceci est l'une des nombreuses autres questions qui ont émergées durant nos recherches. Pour n'en citer que deux autres : le poids des variables sociologiques sur les stratégies d'orientation en filière générale s'est-il allégé ou alourdi avec les récentes réformes ? Et y a-t-il également recombinaison des stratégies d'orientation post-bac ?

## Bibliographie

- Baudelot, C. Establet, R. (1992). *Allez les filles !* (2006). Points.
- Blanchard, M. Cayouette-Remblière, J. (2011). Penser les choix scolaires. *Revue française de pédagogie* (175), p. 5-14.
- Blanchard, M. Cayouette-Remblière, J. (2017). Penser les inégalités scolaires : quelques travaux contemporains en sociologie. *Idées économiques et sociales*, 1(187), p. 6-16.
- Boudon, R. (1973). *L'inégalité des chances* (2011). Hachette plurielle référence.
- Bourdieu, P. (1979). *La distinction*. Editions de Minuit.
- Bourdieu, P. Passeron, J.-C. (1964). *Les héritiers*. Les Editions de Minuit.
- Caille, J.-P. Lemaire, S. Vrolant, M.-C. (2012). Filles et garçons face à l'orientation scolaire. *Note d'information de la DEPP*, p. 1-6.
- Cayouette-Remblière, J. (2016). Orienter par les choix ou orienter les choix en fin de troisième. Dans J. Cayouette-Remblière (dirs.), *L'école qui classe. 530 élèves du primaire au bac* (p. 159-186). Presses Universitaires de France.
- Convert, B. (2003). Des hiérarchies maintenues. Espace des disciplines, morphologie de l'offre scolaire et choix d'orientation en France, 1987-2001. *Actes de la recherche en sciences sociales*. Vol. 149, 61-73.
- Courbon, D. Noirfalise, A. (8 décembre 2000). *Inégalité de présence de filles et de garçons dans les différentes filières scolaires* [Conférence]. Intervention faite au colloque de l'association « Femmes et Mathématiques » à Clermont-Ferrand.
- Darmon, M. (2016) *La socialisation* (3<sup>e</sup> édition). Armand Collin.
- Dubet, F. (1998). Les nouveaux publics scolaires. *Cahiers Français*, Mars-avril.
- Duru-Bellat, M. (1990). *L'école des filles* (2004). L'harmattan.
- Duru-Bellat, M. (2006) *L'inflation scolaire. Les désillusions de la méritocratie*. Seuil.
- Gale, D. Shapley, L. (1962). College Admissions and the Stability of Marriage. *Amer. Math. Month.*, vol. 69, p. 9-14.
- Fontanini, C. (2016). *Orientation et parcours des garçons et des filles dans l'enseignement supérieur*. Presse Universitaire du Havre et de Rouen.
- Lahire, B. (2019). *Enfances de classe*. Seuil.
- Le Bastard-Landrier, S. (2005). L'expérience subjective des élèves de seconde : influence sur les résultats scolaires et les vœux d'orientation. *L'orientation scolaire et professionnelle*, p. 143-163.

Lemêtre, C. (2010). *Entre démocratisations scolaire et culturelle : sociologie du baccalauréat théâtre*. [Thèse de doctorat, Université de Nantes. Theses.fr. <http://www.theses.fr/2009NANT3031#>]

Merle, P. (2017). *La démocratisation de l'enseignement*. La Découverte.

—. *La ségrégation scolaire*. La Découverte, 2012.

Ministère de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse. (2020). *Filles et garçons, sur le chemin de l'égalité de l'école à l'enseignement supérieur*.

Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche. (2013). *L'État de l'école 2013*.

Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche. (2014). *L'État de l'école 2014*.

Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche. (2018). *L'État de l'école 2018*.

Prost, A. (1986). *L'enseignement s'est-il démocratisé ?* PUF.

Pinto, J. (1990). Une relation enchantée : la secrétaire et son patron. *Actes de la recherche en sciences sociales*, 4 (84), p. 32-48.

Stevanovic, B. (2012). Orientations scientifiques des filles en France : un bilan contrasté. *Questions vives-recherches en éducation*, 6(16), p. 107-123.

Vouillot, F. (2007). L'orientation aux prises avec le genre. *Travail, genre et société* (18), p. 87-108.

## Annexes

Annexe 1 : questionnaire distribué aux élèves de seconde générale et technologique du Lycée du Gers (distribué via l'ENT du lycée)

Quels seraient tes choix d'enseignement de spécialité en première générale ?

**1. Vœu n° 1 :**

- Histoire géographie, géopolitique et sciences politiques
- Humanités, littérature et philosophie
- Langues, littératures et cultures étrangères (Anglais)
- Mathématiques
- Physique Chimie
- Sciences de la vie et de la Terre
- Sciences économiques et sociales
- Arts : Arts du cirque
- Arts : Cinéma Audiovisuel
- Sciences de l'ingénieur

**2. Vœu n° 2 :**

- Histoire géographie, géopolitique et sciences politiques
- Humanités, littérature et philosophie
- Langues, littératures et cultures étrangères (Anglais)
- Mathématiques
- Physique Chimie
- Sciences de la vie et de la Terre
- Sciences économiques et sociales
- Arts : Arts du cirque
- Arts : Cinéma Audiovisuel
- Sciences de l'ingénieur

**3. Vœu n° 3 :**

- Histoire géographie, géopolitique et sciences politiques
- Humanités, littérature et philosophie
- Langues, littératures et cultures étrangères (Anglais)
- Mathématiques
- Physique Chimie
- Sciences de la vie et de la Terre
- Sciences économiques et sociales

- Arts : Arts du cirque
- Arts : Cinéma Audiovisuel
- Sciences de l'ingénieur

**4. Vœu n° 4 :**

- Histoire géographie, géopolitique et sciences politiques
- Humanités, littérature et philosophie
- Langues, littératures et cultures étrangères (Anglais)
- Mathématiques
- Physique Chimie
- Sciences de la vie et de la Terre
- Sciences économiques et sociales
- Arts : Arts du cirque
- Arts : Cinéma Audiovisuel
- Sciences de l'ingénieur

**5. Vœu n° 5 si tu souhaites demander un enseignement de spécialité qui est dans un autre établissement :**

- Arts : Théâtre, Musique, HDA...
- Littérature, langues et cultures de l'Antiquité
- Numérique et sciences informatiques
- Biologie écologie (uniquement dans les lycées agricoles)
- Langues, Littérature et culture occitane
- Je ne souhaite pas demander un EDS dans un autre établissement.

**6. Quel est ton projet d'études après le BAC ?**

- Un BTS
- Une école
- L'Université
- Un IUT
- Une classe préparatoire
- Une école d'ingénieur
- Je n'ai pas encore de projet précis

• **Autre projet ou précision :** *[Réponse par texte libre]*

**7. Tu rencontres des difficultés pour choisir un ou plusieurs enseignements de spécialité ?  
Explique lesquels.**

*[Réponse par texte libre]*

**8. Si le conseil de classe ne permettait pas ton passage en première générale, quel serait ton choix ?**

- Demander le redoublement

- Demander une orientation en voie technologique
- Demander une réorientation en voie professionnelle

- **Autre :** *[Réponse par texte libre]*

Annexe 2 : questionnaire distribué aux élèves de seconde générale et technologique du lycée d'Ariège (distribué au format papier)

**Nom :**

**Prénom :**

**Classe :**

**1. Vers quel type de première souhaites tu te diriger ?**

- Première générale
- Première technologique
- Première professionnelle

**2. Si tu comptes poursuivre en première générale, quels seraient tes choix d'enseignement de spécialité?**

⇒ **Vœu n° 1 :**

- Histoire géographie, géopolitique et sciences politiques
- Humanités, littérature et philosophie
- Langues, littératures et cultures étrangères (Anglais /Espagnol)
- Mathématiques
- Physique Chimie
- Sciences de la vie et de la Terre
- Sciences économiques et sociales

⇒ **Vœu n° 2 :**

- Histoire géographie, géopolitique et sciences politiques
- Humanités, littérature et philosophie
- Langues, littératures et cultures étrangères (Anglais /Espagnol)
- Mathématiques
- Physique Chimie
- Sciences de la vie et de la Terre
- Sciences économiques et sociales

- Sciences de l'ingénieur

⇒ Vœu n° 3 :

- Histoire géographie, géopolitique et sciences politiques
- Humanités, littérature et philosophie
- Langues, littératures et cultures étrangères (Anglais /Espagnol)
- Mathématiques
- Physique Chimie
- Sciences de la vie et de la Terre
- Sciences économiques et sociales
- Sciences de l'ingénieur

⇒ Vœu n° 4 :

- Histoire géographie, géopolitique et sciences politiques
- Humanités, littérature et philosophie
- Langues, littératures et cultures étrangères (Anglais /Espagnol)
- Mathématiques
- Physique Chimie
- Sciences de la vie et de la Terre
- Sciences économiques et sociales
- Sciences de l'ingénieur

⇒ Vœu n° 5 si tu souhaites demander un enseignement de spécialité qui est dans un autre établissement :

- Arts : Théâtre, Musique, HDA...
- Littérature, langues et cultures de l'Antiquité
- Numérique et sciences informatiques
- Biologie écologie (uniquement dans les lycées agricoles)
- Langues, Littérature et culture occitane
- Je ne souhaite pas demander un EDS dans un autre établissement.

### 3. Quelles sont les raisons pour lesquelles tu as fait ces vœux ?

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

**4. Quel est ton projet d'études après le BAC ?**

- Un BTS, si oui, précise dans quel domaine  
.....
- Une école, si oui, précise dans quel domaine  
.....
- L'Université, si oui, précis dans quel type de filière  
.....
- Un IUT, si oui, précise dans quel domaine.  
.....
- Une classe préparatoire, si oui, précise quel type  
.....
- Je n'ai pas encore de projet précis (tu peux évoquer des idées)  
.....

**5. Tu rencontres des difficultés pour choisir un ou plusieurs enseignements de spécialité ?  
Explique lesquels.**

.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....

**6. Si le conseil de classe ne permettait pas ton passage en première générale, quel serait ton choix ?**

- Demander le redoublement
  - Demander une orientation en voie technologique
  - Demander une orientation en voie professionnelle
  - Autre (tu peux écrire les idées que tu as sur les lignes du bas)
- .....  
.....  
.....  
.....

## Table des matières

|   |              |
|---|--------------|
| <b>Remerciements .....</b>  | <b>.....</b> |
| <b>Sommaire .....</b>   | <b>.....</b> |
| <b>Chapitre 1 : Des stratégies d'orientation scolaire tiraillées entre déterminismes sociaux et réformes du système scolaire.....</b>                         | <b>2</b>     |
| I. Cadre théorique et objet de recherche .....  | 2            |
| 1. La question des stratégies d'orientation ne s'est pas toujours posée au cours de l'histoire du système éducatif français.....                              | 3            |
| 2. Socialisation et choix d'orientation au lycée .....  | 5            |
| 2.1 Socialisation, milieu social et choix d'orientation .....   | 5            |
| 2.2 Socialisation sexuée et choix d'orientation .....   | 6            |
| 3. Objet de recherche et constatations quant à l'orientation en classe de seconde.....  | 7            |
| 3.1 Objet de recherche.....   | 7            |
| 3.2 Choix d'orientation en classe de seconde en fonction du sexe et du milieu social : les tendances générales.....   | 8            |
| 3.2.1 Les choix d'orientation des élèves de seconde en fonction de leur sexe .....  | 8            |
| 3.2.2 Une orientation particulière en fonction du milieu social.....  | 9            |
| II. Problématisation .....  | 11           |
| <b>Chapitre 2 : Appréhender la recomposition des stratégies d'orientation scolaire en croisant les vœux d'orientation et les variables sociologiques.....</b> | <b>14</b>    |
| I. Méthodologie de l'enquête.....   | 14           |
| 1. L'échantillon étudié .....   | 15           |
| 2. Les questionnaires .....   | 16           |
| 3. Les variables sociologiques sélectionnées.....   | 20           |
| 3.1 Le sexe.....  | 21           |
| 3.2 L'origine sociale.....  | 21           |

|       |  |    |
|-------|--|----|
| 4.    | Hypothèses sur les choix d'orientation scolaire .....  | 23 |
| II.   | Analyse des données.....   | 25 |
| 1.    | Sociologie de l'échantillon des élèves ayant répondu et désirant s'orienter en première générale .....   | 26 |
| 1.1   | Effectif des individus, sexe et proportion.....  | 26 |
| 1.2   | L'origine sociale des élèves interrogés .....  | 26 |
| 2.    | Les choix d'orientation typiques et atypiques .....  | 28 |
| 2.1   | Les élèves à l'orientation typique.....  | 29 |
| 2.2   | Les élèves à l'orientation atypique.....   | 33 |
| 2.2.1 | Présentation des élèves à l'orientation atypique .....   | 33 |
|       | La répartition des élèves envisageant une orientation atypique en fonction de leur sexe .....            | 34 |
|       | La répartition des élèves envisageant une orientation atypique en fonction de leur origine sociale ..... | 34 |
| 2.2.2 | Les profils des élèves atypiques.....  | 36 |
|       | L'analyse par profils des élèves atypiques.....  | 36 |
|       | Les choix d'orientation atypiques en fonction du sexe.....   | 39 |
|       | * Profils scientifiques.....   | 39 |
|       | * Profils littéraires.....   | 41 |
|       | * Profils artistiques .....  | 42 |
|       | Les profils atypiques en fonction de l'origine sociale .....   | 44 |
|       | * Profils scientifiques.....   | 44 |
|       | * Profils littéraires.....   | 45 |
|       | * Profils artistiques .....  | 47 |
| 2.2.3 | L'analyse par enseignement de spécialité des élèves à l'orientation atypique                             | 50 |
|       | L'analyse des choix d'enseignement de spécialité par vœux .....  | 50 |
|       | * Les premiers vœux.....   | 50 |

|  |           |
|--|-----------|
| * Les deuxièmes vœux .....   | 50        |
| * Les troisièmes vœux .....  | 51        |
| * Les quatrièmes vœux .....  | 53        |
| Le classement des enseignements de spécialité des élèves souhaitant s'orienter de façon atypique ..... | 56        |
| * Les premiers vœux des élèves envisageant une orientation atypique .....                              | 56        |
| * Les deuxièmes vœux des élèves envisageant une orientation atypique .....                             | 57        |
| * Les troisièmes vœux des élèves envisageant une orientation atypique .....                            | 58        |
| * Les quatrièmes vœux des élèves envisageant une orientation atypique .....                            | 61        |
| 3. Les motivations des choix d'orientation .....   | 63        |
| 3.1 Les projets d'études supérieures .....   | 64        |
| 3.2 L'intérêt personnel pour les EDS choisis .....   | 65        |
| 3.3 Les hésitations au moment de choisir les vœux .....  | 67        |
| III. Conclusion .....  | 69        |
| <b>Bibliographie.....</b>  | <b>71</b> |
| <b>Annexes .....</b>   | <b>73</b> |
| <b>Table des matières .....</b>  | <b>78</b> |
| <b>Table des références .....</b>  | <b>81</b> |

## Table des références

### Tableaux :

|   |    |
|---|----|
| <u>Tableau 1 : Origine sociale des élèves répondants et souhaitant s'orienter en première générale en fonction de leur sexe</u> .....                               | 27 |
| <u>Tableau 2 : Les choix d'orientation typiques en fonction du sexe</u> .....   | 30 |
| <u>Tableau 3 : Les choix d'orientation typiques en fonction de l'origine sociale</u> .....  | 32 |
| <u>Tableau 4 : Répartition des profils scientifiques en fonction du sexe, parmi les orientations atypiques</u>  | 39 |
| <u>Tableau 5 : Répartition des profils littéraires en fonction du sexe, parmi les orientations atypiques</u> ...  | 41 |
| <u>Tableau 6 : Répartition des profils artistiques en fonction du sexe, parmi les orientations atypiques</u> ...  | 42 |
| <u>Tableau 7 : Répartition des profils scientifiques en fonction de l'origine sociale, parmi les orientations atypiques</u> .....                                   | 44 |
| <u>Tableau 8 : Répartition des profils littéraires en fonction de l'origine sociale, parmi les orientations atypiques</u> .....                                     | 45 |
| <u>Tableau 9 : Répartition des profils artistiques en fonction de l'origine sociale, parmi les orientations atypiques</u> .....                                     | 47 |
| <u>Tableau 10 : Classement des enseignements de spécialité demandés par les élèves dans leurs trois premiers vœux</u> .....   | 53 |
| <u>Tableau 11 : Classement des enseignements de spécialité demandés par les élèves dans leurs quatre vœux</u> .....   | 55 |
| <u>Tableau 12 : Classement des enseignements de spécialité demandés par les élèves souhaitant s'orienter de façon atypique dans leurs trois premiers vœux</u> ..... | 60 |
| <u>Tableau 13 : Classement des enseignements de spécialité demandés par les élèves souhaitant s'orienter de façon atypique dans leurs quatre vœux</u> .....         | 62 |
| <u>Tableau 14 : Projet d'études supérieures en fonction des souhaits d'orientation</u> .....  | 64 |
| <u>Tableau 15 : Intérêt personnel pour le choix d'EDS en fonction des souhaits d'orientation</u> .....  | 65 |
| <u>Tableau 16 : Hésitations pour le choix d'EDS en fonction des souhaits d'orientation</u> .....  | 67 |

## Graphiques :

|  |    |
|--|----|
| <u>Graphique 1 : Le sexe des élèves répondants et souhaitant s'orienter en première générale</u>                         | 26 |
| <u>Graphique 2 : L'origine sociale des élèves répondants et souhaitant s'orienter en première générale</u>               | 27 |
| <u>Graphique 3 : Choix d'orientation en première générale</u>  | 28 |
| <u>Graphique 4 : Répartition des élèves choisissant une orientation atypique en fonction de leur sexe</u>                | 34 |
| <u>Graphique 5 : Répartition des élèves choisissant une orientation atypique en fonction de leur origine sociale</u>     | 35 |
| <u>Graphique 6 : Répartition des élèves choisissant une orientation atypique en fonction de leur profil scientifique</u> | 36 |
| <u>Graphique 7 : Répartition des élèves choisissant une orientation atypique en fonction de leur profil littéraire</u>   | 37 |
| <u>Graphique 8 : Répartition des élèves choisissant une orientation atypique en fonction de leur profil artistique</u>   | 38 |
| <u>Graphique 9 : Premiers vœux d'EDS des élèves souhaitant s'orienter en première générale</u>                           | 50 |
| <u>Graphique 10 : Deuxièmes vœux d'EDS des élèves souhaitant s'orienter en première générale</u>                         | 51 |
| <u>Graphique 11 : Troisièmes vœux d'EDS des élèves souhaitant s'orienter en première générale</u>                        | 51 |
| <u>Graphique 12 : Quatrièmes vœux d'EDS des élèves souhaitant s'orienter en première générale</u>                        | 54 |
| <u>Graphique 13 : Premiers vœux d'EDS des élèves souhaitant s'orienter de façon atypique</u>                             | 56 |
| <u>Graphique 14 : Deuxièmes vœux d'EDS des élèves souhaitant s'orienter de façon atypique</u>                            | 57 |
| <u>Graphique 15 : Troisièmes vœux d'EDS des élèves souhaitant s'orienter de façon atypique</u>                           | 58 |
| <u>Graphique 16 : Quatrièmes vœux d'EDS des élèves souhaitant s'orienter de façon atypique</u>                           | 61 |